



Sommaire

COMPTE RENDU DE L'A.G.	1
ENSEIGNEMENTS.....	7
COLLOQUES.....	23
Comptes rendus.....	23
Colloques à venir.....	48
PUBLICATIONS / SOUTENANCES DES MEMBRES DE L'ANEF	51
APPEL À CONTRIBUTIONS	52
LIVRES.....	53
Compte rendu.....	53
Parutions.....	63
REVUES.....	71
En français	71
En anglais.....	79
MANIFESTES	81
BULLETINS DE COMMANDE	85
STATUTS	87
ADHÉSION, ABONNEMENT	89



Compte rendu de l'A.G.

Compte rendu de l'A.G. de l'ANEF, 29 mai 1999

12 présentes (dont 8 membres du CA), c'est peu. Cela s'explique, en partie, par l'absence d'élections mais cela témoigne aussi de la constance, de l'ordre de l'inintérêt, des rapports des adhérentes de l'ANEF au fonctionnement institutionnel de leur association.

Lisez ce compte rendu, il contient des informations qui pourront vous être utiles et à tirer en ce sens.

Rapport moral

1 — RAPPORTS AUX INSTITUTIONS (F. Picq)

1-1. Conférence européenne de Paris (suite des conférences d'Athènes et Rome). Signe politique important : l'engagement signé par les 15 pays sur 10 propositions pour faciliter la participation des femmes à la vie politique, économique, culturelle (voir compte rendu dans le présent bulletin).

1-2. Réunion au Secrétariat des Droits des femmes pour entendre F. Gaspard, retour de l'ONU (commission du statut de la femme) : les pays signataires de la convention ont décidé la création d'une commission supranationale pour des recours (individues ou associations) face aux discriminations.

2 — COMMISSION UNIVERSITÉ (F. Picq, A. Houel, N. Lefevre)

2-1. En janvier 1999, contact avec G. Fraisse dans son nouveau poste au M.E.N. (qu'elle ne va pas garder puisqu'elle est en position éligible aux élections européennes). La mise en place du système 3-5-8 entraîne pas mal de changements et la création de postes (même si pas de postes d'études féministes) ; nous savons que de jeunes femmes candidatent mais les informations sont trop partielles pour que l'ANEF puisse coordonner ces candidatures.

2-2. Situations locales : en fonction des informations dont nous disposons :

▲ **Toulouse :**

Dans le cadre du contrat quadriennal État/Établissement, des postes dits de recherche (attribués en fonction des besoins en recherche et non en fonction des taux d'encadrement) peuvent être créés. Dans ce cadre, 4 postes en études féministes (2 de prof., 2 de maître de conférences, en histoire et en sociologie) ont été demandés.

L'équipe Simone a obtenu le statut de jeune équipe : c'est une reconnaissance ministérielle qui donne place dans une école doctorale, qui permet la demande de locaux et de postes, qui constitue un marche-pied pour la création d'un DEA et/ou une association avec le CNRS.

Le DESS est en demande de réhabilitation.

▲ **Lyon :**

Les études sur les femmes existent comme options au niveau du DEUG seulement. Il faudrait que le groupe d'ensei-

gnantes comprennent plus de sociologues et des historiennes pour les développer.

Un DEA interdisciplinaire (intitulé Masculin/Féminin) rattaché aux Lettres a été demandé, mais la demande n'a pas été suivie d'effet.

La délocalisation de l'École normale Fontenay/Saint-Cloud à Lyon devrait offrir des ouvertures, de même que le développement de la dimension internationale des études féministes (le triangle — d'or ? — Genève-Lyon-Turin).

▲ **Paris :**

Les informations manquent sur les réorganisations et les postes pour Paris VII et VIII (et pas de représentantes à l'AG pour en donner).

À Paris VII, le Plan Pluriformation (mise en réseau des universités parisiennes, lequel réseau a mis en place un séminaire) est en cours de réhabilitation.

À Paris XI, un séminaire de DESS sur genre et développement, mais F. Picq y est très isolée.

Idem à Nanterre où N. Mosconi dirige un DEA en sciences de l'éducation.

3 — INTERNATIONAL (N. Lefeuvre)

3-1. AOIFE (imprononçable et sigle incompréhensible)

Association ayant plusieurs activités dont le réseau thématique SOCRATES intitulé ATHENA auquel adhèrent les universités : 78 pour l'instant dont 3 en France : Lyon II, Paris VII, Toulouse II. N. Lefeuvre, qui participe activement à ce réseau, résume l'activité des groupes de travail et insiste sur deux points : l'intérêt de l'adhésion à ATHENA pour le poids que ça donne sur les négociations à mener dans sa propre université; la création d'un réseau de jeunes féministes « Next Generation » (aucune Française pour l'instant) qui se mobilise

sur les étudiantes en thèse et qui a un site WEB (site hébergé par AOIFE lui-même hébergé par NIKK : <<http://www.org.uio.no/www-other/nikk/english-index.html>>).

3-2. WISE

WISE a ouvert une liste de discussion sur E-mail où sont essentiellement des annonces de colloques et de publications. Pour souscrire, envoyer le message sub wise-l prénom nom à listserv@listserv.funet.fi

Toby Levin a initié une publication annexe, Feminist Europa, qui recense les publications féministes non anglophones.

WISE a produit un argumentaire sur le programme européen de recherche (le 5^e PCRD) financé par la DGXII, laquelle a beaucoup d'argent et veut vraiment encourager les études sur, par et pour les femmes.

3-3. Colloque à Dakar : Recherches féministes dans la francophonie plurielle

C'était très bien ; voir présent bulletin et, pour plus de détails, le prochain. Le prochain colloque aura lieu à Toulouse en 2002.

4 — BULLETIN (N. Décuré)

Pas assez d'informations qui arrivent spontanément. Lectrices, faites un effort et envoyez vos infos sans qu'on vous les demande et dès que vous les avez.

Site WEB à l'étude.

5 — PUBLICATIONS (D. Fougeyrollas et H. Rouch)

La collection « Bibliothèque du féminisme » va publier son 10^e titre et s'en sort plutôt bien malgré les difficultés de l'édition, le manque de presse et une diffusion très aléatoire.

Donnez votre avis, faites des propositions (et achetez les livres).

Rapport moral adopté (pour : 11 ; abstention : 1).

Rapport financier : adopté l'unanimité .

PROJETS :

▲ Table ronde de la commission université : 18 décembre 1999 ; thème « École et inégalités de sexe », responsables : N. Mosconi et M. Ferrand.

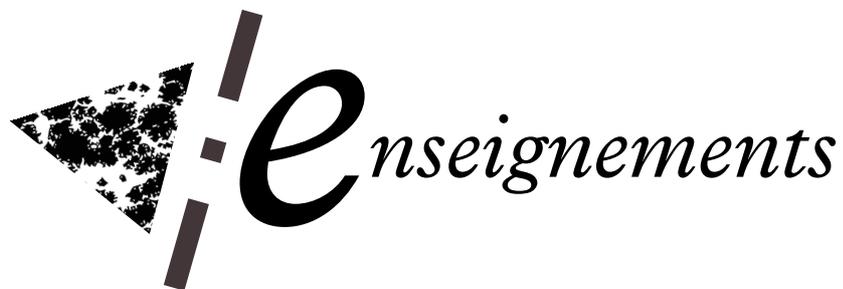
▲ Journée de l'ANEF : 17 juin 2000 ; thème « Les femmes et le roman policier », responsable : N. Décuré, qui pense déjà que rien ne sera trop beau pour cette journée.

Compte rendu fait par Hélène Rouch

Photo Nicole Décuré



Paris, 29 mai 1999



Enseignements à l'université

Université Lumière-Lyon 2

CLEF (Centre Lyonnais d'Études Féministes)

ENSEIGNEMENTS DU PREMIER SEMESTRE
(27 SEPT.-18 DÉC. 1999)

Pour tout contact :

- Annik Houel, au CLEF, salle 226 K (Institut de psychologie), le mardi de 15 h à 18 h.
- Christine Planté, Faculté des lettres, bât. F, à Bron, pour le premier cycle – 18, quai Claude-Bernard, 69007 Lyon, pour le deuxième cycle.

Le CLEF, Centre Lyonnais d'Études Féministes, est un centre de documentation et de recherches et une bibliothèque de prêt, créé en 1976, qui est ouvert à tous et à toutes, étudiant-e-s et enseignant-e-s chercheurs. Les permanences sont les lundis de 12 h à 13 h 30 et les mardis de 15 h à 18 h.

PREMIER CYCLE

▲ *Sexe et genre*

U.V. de découverte, 1^{re} année, (aucune réorientation).
Coordination Annik Houel, Institut de psychologie.

Bien que rattaché à l'Institut de psychologie, ce bloc « Découverte » est interdisciplinaire et ne peut donner lieu à une réorientation automatique en psychologie. Le cours magistral est, dans une optique transdisciplinaire, centré sur une approche sociologique de façon à connaître les principaux déterminants socio-économiques qui conditionnent les rapports entre les sexes. Il permet de mieux comprendre la façon dont se construisent ces rapports et les représentations qui leur sont attachées, qu'on peut alors analyser dans leur lieu d'ancrage spécifique, comme la littérature, française ou étrangère, les sciences humaines et sociales, les sciences politiques, etc.

Chaque étudiant suit le cours magistral et un bloc de trois TD.

Cours magistral

▲ *Sexe, travail et parentalité*

Annick Marnas (sociologie)

L'activité professionnelle sera étudiée en lien avec le niveau de formation, la situation matrimoniale, le nombre d'enfants des hommes et des femmes, toutes choses qui conditionnent différemment leur taux d'activité.

(Validation du cours magistral : examen écrit).

3 TD

prendre parmi les choix suivants

(Validation des TD : exposés et/ou examens sur table en fin de semestre).

1. L'activité des femmes : approche historique

Nadine Halitim

À travers quelques temps forts (les débuts de la Révolution industrielle, la fin du XIX^e marqué par l'hygiénisme, la Grande Guerre, la crise des années trente), par l'étude critique de textes et statistiques, nous présenterons les notions essentielles à la compréhension de l'activité féminine (sphère et cycle d'activité, division sexuelle du travail, législation sociale spécifique, tertiarisation de l'emploi, etc.) et insisterons sur ses déterminants, tant idéologiques et sociaux, qu'économiques.

2. R le paternel, r le maternel et activité professionnelle

Annik Houel (psychologie)

À partir des données sociologiques sur l'activité professionnelle des hommes et des femmes, on s'interrogera sur les raisons de cette répartition sur le marché du travail en termes de division sexuelle, c'est-à-dire sur les rôles à tenir par chaque sexe par rapport aux représentations sociales habituelles sur la maternité et la paternité. On envisagera aussi l'impact que ces représentations peuvent avoir en termes psychologiques.

3. Femmes, pouvoir et politique

Michèle Bacot-Déciaud (IEP)

Ce thème doit permettre d'étudier comment les femmes sont devenues des citoyennes, par une approche socio-politique. C'est à la fois le problème de l'obtention du droit de vote et de l'éligibilité mais aussi des comportements et représentations des femmes en politique. Il s'agira de montrer comment le droit de participer à la vie politique a été difficilement conquis et comment il reste encore sous-exploité. On verra comment on est passé de la « mort civile » des femmes au droit de suffrage avec la mise en évidence des représentations liant pouvoir politique et exercice de la puissance masculine, ainsi qu'une certaine idée de la femme, et la présentation des

arguments avancés contre l'émancipation politique des femmes (influence de l'Église, incompatibilité entre l'accès des femmes à la vie politique et leur mission dans la famille, inaptitude par « nature » à la vie politique, manque de maturité politique, indifférence à la vie politique).

On verra aussi comment les femmes ont changé dans la manifestation et l'expression de leur vote et comment elles se heurtent à des réticences de la classe politique : la mixité des institutions n'étant pas toujours véritablement acceptée ni par les acteurs, ni par les observateurs de la vie politique.

4. Rites d institution et sexuation en Afrique

Odile Journet

Dans toutes les sociétés, le sexe, donnée de nature, est l'objet d'une élaboration sociale. De la naissance à l'allaitement et au sevrage, les pratiques sociales sont différenciées selon les sexes. Ce processus de sexuation, objet d'un contrôle social permanent, est renforcé par des rites spécifiques instituant entre les sexes une séparation posée comme radicale — en Afrique, les ressources imaginaires (contes) et symboliques (mythes, croyances religieuses) fondent ce qui peut être nommé un système.

5. Discours médicaux, contre le social des corps et rapport aux modèles

Christine Durif-Bruckert

Approche psycho-sociologique et anthropologique.

Nous aborderons les modalités contemporaines du contrôle social (stratégies, diffusion, finalités) essentiellement par le biais du discours médical, en pointant plus particulièrement quelques aspects :

— des mécanismes du pouvoir médical et des savoirs scientifiques, ainsi que l'idéologie qu'ils véhiculent vis-à-vis du corps, de la santé, de la sexualité des femmes ;

— des relations souvent complexes qui s'établissent entre ce qui est défini, formulé et imposé socialement, et les réactions individuelles, des femmes principalement, au modèle légitime (formes et degrés de résistance, d'adhésion ou de soumission).

Nous prendrons plus particulièrement comme domaines d'analyse les discours sur la diététique, les formes du corps, la reproduction (maternité, contraception, avortement), et travaillerons plus précisément sur les notions de normes et modèles, ainsi que sur la question de l'articulation entre représentations sociales et individuelles.

6. F minin/masculin dans la littérature

Merete Stistrup Jensen

L'écriture comme ses alentours — critique littéraire (extraits de presse), commentaires, entretiens et réflexions des écrivains sur leur travail de création — forment des matériaux propices à l'étude des représentations de la différence des sexes. Ces représentations connaissent, bien sûr, des modifications historiques importantes.

Dans un premier temps, on situera la problématique (thèmes, discours, genres) dans la perspective de l'histoire littéraire à travers quelques ouvrages clés, du côté de la littérature comme du côté de la critique.

Dans un deuxième temps, un ensemble de textes littéraires du *xx^e* siècle sera étudié. Le dialogue romanesque sera l'objet d'un intérêt particulier, tant par rapport à la répartition traditionnelle des rôles sexuels dans la conservation que par leur mise en question, par exemple dans certains textes récents. On abordera de façon secondaire la réception concernant les œuvres.

7. Le féminisme américain

Colette Colomb-Boureau (civilisation américaine)

Cet enseignement se propose d'étudier des textes et des documents illustrant l'histoire du mouvement féministe américain au *xix^e* siècle. Il montrera les prolongements politiques, sociaux et

culturels de ce passé jusque dans les événements de l'actualité la plus récente. En particulier, il s'attachera à comprendre comment émerge une conception nouvelle de l'égalité à travers l'étude de cas spécifiques (NOW, Equal Rights Amendment, Affirmative Action, abortion, sexual harassment, political correctness...).

L'enseignement se fera en français, mais les textes étudiés seront en anglais. Une bonne compréhension de l'anglais écrit est donc exigée.

Contrôle : commentaire de texte, en anglais ou en français (au choix de l'étudiant-e, durée 2 h).

U.V. optionnelles en Lettres

2^e année du DEUG de lettres modernes
(Faculté des lettres)

▲ *Féminin/Masculin*

Merete Stistrup Jensen
(1^{er} semestre, 24 heures de TD)

Objectifs et méthodes : Le cours se propose d'étudier la problématique du féminin et du masculin dans les œuvres littéraires françaises et étrangères. Seront abordés les mythes et les représentations implicites de la différence des sexes, les questions de l'énonciation liées au statut du narrateur ou de la narratrice.

Programme : Récits d'enfance :
Michel Leiris, L'âge d'homme ;
Nathalie Sarraute, Enfance ;
Tarjei Vesaas, Palais de glace ;
Karen Blixen, Peter et Rosa (Contes d'hiver).

Contrôle continu :
1^{re} session : un exposé oral ou écrit (coef. 1) ; une épreuve écrite (2 h, coef. 1).

Dispensés d'assiduité : une épreuve écrite (2 h, coef. 1).
2^e session : une épreuve écrite (2 h, coef. 1).

U.V. optionnelles en Psychologie
2^e année du DEUG de psychologie
(Institut de psychologie)

▲ ***Sexualité et sexuation***

Patricia Mercader
(1^{er} semestre, 24 heures)

La sexualité (comme catégorie conceptuelle et comme ensemble de pratiques) et la différenciation entre homme et femme s'articulent aussi bien dans les pratiques et les discours sociaux que dans le parcours singulier des sujets humains. Nous étudierons cette articulation dans la perspective du développement de l'enfant, en partant des moments les plus archaïques et des pathologies de l'identité, pour terminer sur les développements adultes.

Nous évoquerons donc successivement : l'assignation du sexe et ses troubles (intersexualité) ; le noyau de l'identité sexuelle et sa pathologie type (transsexualisme) ; la problématique phallique comme précurseur de la différenciation adulte des sexes ; l'articulation de la différence des sexes et de la différence des générations dans l'Œdipe masculin et féminin ; la problématique perverse ; le choix d'objet homosexuel ; le choix du conjoint et la problématique de l'amour ; la typologie et l'évolution du couple ; certaines formes pathologiques du lien amoureux (violences conjugales et crime passionnel) ; le désir d'enfant.

Validation : examen final sur table sous la forme d'une étude de cas.

DEUXIÈME CYCLE

Licence de Lettres
(Faculté des lettres)

▲ **C1 : Femmes et littérature**

Christine Planté, Merete Stistrup Jensen
U.V. 34267 (48 heures de TD sur l'année)

Objectifs et méthodes : Il s'agit d'étudier la place des femmes (comme écrivains, personnages, lectrices) et les représentations du masculin et du féminin, ainsi que leur évolution, surtout dans la littérature des XIX^e et XX^e siècles, mais il peut être fait appel à des œuvres d'autres époques. Le programme associe littérature française et littérature comparée.

Il comporte trois axes :

- l'étude de la représentation des femmes et des discours sur le féminin et le masculin ;
- la lecture et l'analyse d'œuvres de femmes ;
- l'étude de textes théoriques et critiques sur la différence des sexes et son inscription dans la littérature.

Programme : Figures de femmes créatrices

1. Les femmes poètes dans la tradition littéraire française
(Christine Planté)

- a) Figures romanesques de femmes poètes : Mme de Staël, Corinne (Folio) ; Marguerite Duras, Emily L., (Minuit).
- b) Femmes poètes du XIX^e siècle. Une anthologie, PUL, 1998. Des photocopiés distribués en cours.

2. Figures romanesques de femmes artistes (Merete Stistrup Jensen)

- Henri James, La muse tragique ;
- Karen Blixen, « Les rêveurs », Sept contes gothiques (Livre de Poche/Hachette) ;
- Colette, La vagabonde (Livre de Poche).

Contrôle des connaissances : Un écrit sur une partie du programme ; un oral sur l'autre partie. — L'U.V. n'est pas conseillée aux étudiant-e-s dispensés d'assiduité.

Ma trise/DEA

▲ C2 : Masculin/Féminin

Christine Planté, Colette Collomb-Boureau

U.V. ouverte aux étudiant-e-s de lettres, sciences du langage, histoire et anglais (24 heures de littérature française, 24 heures de littérature américaine sur l'année)

Objectifs et méthodes : dans la continuité du C1 « Femmes et littérature », étudier l'inscription et la représentation des femmes et de la différence des sexes dans des œuvres littéraires des XIX^e et XX^e siècles. L'accent est mis sur la dimension historique et l'approche théorique.

Programme :

1. Amour et mariage dans deux romans de George Sand, Indiana (Folio) et Le dernier amour (d. des femmes), (Christine Planté)

À travers l'étude de ces deux livres, qui appartiennent au début et à la fin de la production romanesque de George Sand (1832 à 1866), on s'intéressera à sa vision de l'amour et du mariage dans la société française ; à la réception de l'œuvre (au XIX^e et XX^e siècles) ; et à sa période romanesque (question du point de vue, dispositif d'énonciation et de narration). L'étude comportera des comparaisons avec des romans d'autres périodes (XVIII^e et XX^e siècles) et avec des romans écrits par des hommes à la même époque.

2. Les femmes dans l'espace social américain la fin du XIX^e siècle : Henry James, Les Bostonniennes (Folio), Edith Wharton, Le temps de l'innocence (Garnier-Flammarion), (Colette Collomb-Boureau)

On étudiera la manière dont l'écriture romanesque distribue les rôles féminins et masculins, représente les rapports de pouvoir, les contraintes et les rituels d'une société rigide, invente des mises en perspective, des récits et des figures de distanciation.

Contrôle des connaissances : Un écrit sur une partie du programme ; un oral sur l'autre partie. — L'U.V. n'est pas conseillée aux étudiant-e-s dispensés d'assiduité.

Ma trise de psychologie sociale

▲ *Représentations et intériorisation des rôles sexuels dans le monde du travail*

Annik Houel

Séminaire. U.V. 48123, TD 1 (annuel)

Ce TD comportera deux volets :

1. Une approche d'ordre psychanalytique permettra d'aborder les enjeux sexuels tels qu'ils se posent au niveau symbolique, en particulier à partir des travaux d'Eugène Enriquez.

2. Une approche centrée sur ce qui se passe concrètement dans le monde du travail permettra d'aborder les problèmes de santé mentale, pour les hommes et pour les femmes, à partir de leurs modes d'intériorisation des rôles sexuels.

▲ *Différence, exclusion, identité, altérité*

Patricia Mercader

Séminaire. U.V. 48123, TD 1 (annuel)

La différence des sexes et celle des générations — un alphabet de données biologiques, pour reprendre l'heureuse expression de Françoise Héritier — forment le prototype de toutes les catégorisations qui organisent les sociétés humaines. Mais son fonctionnement doit être interrogé. Est-il fondé sur une

reconnaissance de l'altérité, étayage permettant le travail des identifications et l'inscription sociale du sujet ? Se réduit-il à son mode narcissique, le narcissisme des petites différences justement, qui à travers des revendications identitaires rigides et adhésives conduit à une pensée aliénée dont on connaît les dérives (idéologies différentialistes plus ou moins naturalistes, discriminations de toute sorte...) ? Cette problématique permet d'éclairer des phénomènes aussi divers que certains conflits organisationnels, de nombreux actes de violence, les positionnements sectaires ou intégristes, les inégalités entre hommes et femmes ou encore l'angoisse de l'étranger dans l'expérience du dépaysement.

▲ *Analyse du cadre et des processus thérapeutiques*

Christine Durif-Bruckert
Séminaire. U.V. 48123, TD 1 (annuel)

Dans la perspective d'une orientation vers le DESS de psychologie et psychopathologies médicales, nous travaillerons, en nous appuyant sur un matériau ethnologique et clinique :

- d'une part sur les caractéristiques du cadre thérapeutique (en tant qu'espace matériel, institutionnel, psychique, symbolique...), les procédures de prise en charge de la maladie et leurs incidences effectives sur les conduites de maladie et les trajectoires des malades ;
- d'autre part sur les mécanismes anthropologiques de l'efficacité thérapeutique et des mécanismes de la guérison.

Les étudiant-e-s inscrit-e-s dans ce TD effectueront leur recherche en milieu hospitalier ou sur un lieu de soins, auprès des enfants ou des adultes malades : services de prise en charge de pathologies au long cours et/ou chroniques (leucémies, sida, diabète, atteintes cardio-vasculaires, rénales, digestives ou gynécologiques, cancers, greffes...), services de soins palliatifs,

maternités, centres de procréations médicalement assistées, centres de traitement de la douleur (à partir de relevés ethnographiques, observations participantes, analyses de situations, recherche-action).

▲ ***La question de l'amour et les deux sexes***

Annik Houel

U.V. 48124, premier semestre

« La composition de l'homme et de la femme montre alors qu'il existe dans le rapport au type de choix d'objet des différences fondamentales, bien qu'elles ne soient naturellement pas d'une régularité absolue. » (S. Freud, Pour introduire le narcissisme). Après un rappel des propositions freudiennes sur la question de l'amour, c'est sur l'étude de ces différences fondamentales dans le comportement amoureux et sa pathologie, comme le crime passionnel, que se basera le cours.

Mode de validation : exposés.

TROISIÈME CYCLE

L'équipe pluridisciplinaire a élaboré un projet de **DEA Masculin/F minin** actuellement à l'étude pour habilitation et se propose, quoi qu'il en soit, de poursuivre les travaux entamés l'an dernier avec un cercle de lectures critiques et l'organisation de journées d'études sur des thèmes spécifiques.

DEA interuniversitaire en études de genre

▲ *L'étude, à l'université, des différences entre femmes et hommes*

Les différences entre les places attribuées aux femmes et aux hommes constituent une institution fondatrice (ou tout au moins fondamentale, si l'on préfère en rester à ce niveau de qualification) des sociétés humaines passées et présentes. Elles n'ont pourtant été que relativement peu examinées de façon systématique jusqu'à une époque assez récente. Il a fallu attendre les luttes des femmes des trois dernières décennies en faveur de l'égalité entre les personnes des deux sexes pour que ces études acquièrent droit de cité dans certaines universités.

Il ne s'agit certes pas d'une discipline comme les autres, limitée à un champ d'étude : l'analyse du féminin et du masculin traverse toutes les disciplines. Inscrites dans les idéologies, les échelles de valeurs, les croyances, les symboles, les systèmes normatifs, les pratiques de la vie quotidienne, etc., les différences entre femmes et hommes renvoient aussi bien à la philosophie qu'au droit, à la littérature qu'à la politique, à la médecine qu'à l'économie, à l'histoire qu'à la sociologie, pour ne mentionner que quelques-uns des domaines concernés.

Cette transversalité de la problématique appelle une approche intégrée, mettant en lumière les interrelations entre les différents domaines (comment, pour ne prendre qu'un exemple, le droit de la sécurité sociale renforce-t-il ou atténue-t-il l'attribution de rôles différents au père et à la mère et influence-t-il par là-même la présence des hommes et des femmes sur le marché du travail rémunéré ?).

Un diplôme d'études approfondies (DEA) en « Études genre » est particulièrement favorable à une démarche intégrée. Centré sur un thème général — les différences hiérarchisées entre les hommes et les femmes et leurs manifestations dans l'ensemble de ce qui est humain — un programme postgrade permet un réel approfondissement des connaissances. S'étendant, par définition, sur une durée relativement courte, il doit toutefois se concentrer sur un nombre limité de sous-thèmes à l'intérieur de la problématique centrale. Cela constitue un réel défi lorsque, comme c'est le cas chez nous, les niveaux d'enseignements précédant l'université n'ont pas apporté de bases réelles en ce qui concerne la position et le statut spécifiques des femmes dans nos sociétés.

Le programme présenté plus loin a été conçu de façon à répondre le mieux possible à l'ensemble de ces défis : exigence d'interdisciplinarité, mais impossibilité de multiplier à l'infini les enseignements ; exigence d'approfondissement mais, bien souvent, absence d'acquis chez les étudiantes et étudiants ; diversité des thématiques, mais nécessité de les intégrer, etc.

LES OBJECTIFS DU DIPLÔME

Les enseignements du diplôme d'études approfondies (DEA) en Études Genre visent à fournir les connaissances nécessaires à une appréhension globale des rapports entre les positions et les statuts des femmes et des hommes dans nos sociétés et dans d'autres. Cela ne signifie pas qu'on y privilégie un courant de pensée : la diversité des enseignements, l'interdisciplinarité, l'introduction de perspectives comparatives, le dialogue constant entre enseignant-e-s et étudiant-e-s doivent permettre l'expression de conceptions et de sensibilités différentes.

Par ses contenus, par les recherches et travaux qu'il implique (travaux de séminaire, mémoire de diplôme) et par ceux que les collaboratrices et collaborateurs qui lui sont rattachés

conduisent, le DEA en Études Genre doit ainsi répondre à plusieurs objectifs :

- donner aux étudiant-e-s des outils leur permettant de mieux comprendre les différences entre femmes et hommes, la manière dont elles sont construites, et les aider à mieux se situer par rapport à ces problèmes ;
- améliorer et accroître les connaissances dans le domaine des rapports sociaux de sexe ;
- permettre l'acquisition d'un titre universitaire constituant un atout pour de nombreux emplois.

Conformément aux souhaits et directives des instances politiques et académiques, le diplôme d'études approfondies en Études Genre doit également constituer une importante contribution au problème de la relève féminine au sein des universités suisses et, plus généralement, à l'amélioration de la situation des femmes aux différents niveaux de la société.

LES ENSEIGNEMENTS DU DIPLÔME

Neuf modules proposés en 1999-2000 :

- ▲ Communication entre hommes et femmes, Edith Slembek
- ▲ Femmes et religions, Isabelle Graesslé
- ▲ Femmes en société, fin du Moyen Âge-xix^e siècle, Liliane Motu
- ▲ Femmes, économie et démographie dans une perspective historique, Anne-Lise Head-Kœnig
- ▲ Genre et santé, Maryvonne Nicolet
- ▲ Perspectives de genre en éducation, Martine Chaponnière
- ▲ Politiques publiques de l'égalité, Than-Huyen Ballmer-Cao
- ▲ Rapports sociaux de sexe dans le travail et la famille, Françoise Messant-Laurent et Josette Coenen-Huther
- ▲ Réflexions autour du concept de genre, Ellen Hertz-Werro



Comptes rendus

▲ *Conférence de Paris :* *« Femmes et hommes au pouvoir »*

15-17 avril 1999

C'est à l'initiative du gouvernement français qu'a eu lieu au Centre de conférences internationales, avenue Kléber à Paris, une conférence européenne « destinée à promouvoir la participation équilibrée des femmes et des hommes aux processus de décision ». Elle réunissait les ministres de l'Emploi et des Affaires sociales, des Affaires européennes et des Droits des femmes des quinze pays de l'Union, à l'invitation de Martine Aubry, Pierre Moscovici et Nicole Péry. Trois cent cinquante personnes, « parlementaires, personnalités du monde syndical, économique et associatif » étaient conviées à l'événement qui serait clôturé par la signature d'une déclaration solennelle.

La Conférence de Paris prolongeait celle d'Athènes en 1992 et de Rome en 1996. La Conférence d'Athènes avait été organisée par le réseau européen d'expertes « Les femmes dans la prise de décision ». Elle avait réuni des femmes ayant exercé des responsabilités politiques, qui y avaient signé un texte

important faisant de la parité un principe démocratique. La Déclaration d'Athènes avait servi de plate-forme pour lancer au niveau européen et dans chaque État-membre le débat sur la sous-représentation des femmes dans la vie politique. Celle de Rome, « Les femmes pour le renouveau de la politique et de la société », avait élargi la problématique de l'accès à la prise de décision à l'ensemble des secteurs de la société. Elle avait été clôturée par la signature d'une charte par des ministres-femmes en exercice et avait contribué au quatrième programme d'action pour l'égalité des chances de la Commission européenne.

La Conférence de Paris constituait une étape supplémentaire, par l'ampleur des domaines concernés : vie politique mais aussi vie locale, décision économique, fonction publique, économie sociale, vie associative et syndicale. Les échanges dans les commissions ont été à la fois denses et touffus, sans innovations exceptionnelles. Mais le plus important, me semble-t-il, c'est le caractère officiel, solennel de l'événement. Ce sont cette fois les ministres des Quinze pays qui ont signé la déclaration en dix points, engageant leurs États à intégrer dans leurs politiques les diverses « mesures appropriées » pour construire une égalité réelle. L'invitation des participants et participantes à l'Assemblée nationale et à l'Élysée marquait aussi l'importance accordée par la France à la « participation équilibrée des femmes et des hommes aux processus de décision ». Le Président de la République et le Premier ministre, qui pouvaient l'un et l'autre se féliciter de la loi constitutionnelle sur la parité, adoptée par les deux chambres et prochainement soumise à la ratification par le Congrès, semblaient rivaliser dans l'intérêt porté à la question, dans la détermination à faire avancer ce que le premier nommait « la révolution de la mixité » et le second « le partage équitable du pouvoir ».

On eut dit que la France, réalisant son retard en la matière, avait décidé de se mettre en avant et d'entraîner ses partenaires européens dans la proclamation des grands principes de

l'égalité entre femmes et hommes ; s'engageant pour sa part dans un plan d'actions précises. Il semblait que la participation équilibrée des femmes à la prise de décision était devenue pour le Président et le Premier ministre un enjeu politique commun et concurrent, une démonstration de leur conception moderne de la société.

Il est douteux que la Déclaration de Paris reste dans l'Histoire comme un texte important. Il est aussi bien improbable que les engagements souscrits soient respectés à la lettre. Il s'agit assurément de programme symbolique ; il m'a pourtant semblé que cette conférence était le signe d'une prise de conscience claire et d'un désir, sinon d'une volonté politique, de changements.

Françoise Picq

CONFÉRENCE EUROPÉENNE DE PARIS « FEMMES ET HOMMES AU POUVOIR »

Une société égalitaire
Une économie dynamique
Une ambition européenne

Déclaration de Paris

Nous, ministres, femmes et hommes, représentants des États-membres de l'Union européenne, réunis à Paris le 17 avril 1999 à l'invitation du gouvernement français, souscrivons aux engagements de la déclaration de la Conférence de Paris :

1 – Nous constatons la persistance des inégalités entre femmes et hommes dans les lieux de décision.

L'égalité de droit des femmes et des hommes est une réalité en Europe. Les Conférences d'Athènes et de Rome ont fortement souligné le déficit démocratique lié à la sous-représentation des femmes, et malgré les efforts poursuivis par la commu-

Photo Nicole Décuré



Paris, 1993

nauté internationale, par les États-membres de l'Union européenne et l'Union européenne elle-même (et notamment à la suite du programme d'action de Pékin), l'égalité dans les faits demeure encore une ambition.

Le pouvoir également partagé entre les femmes et les hommes sera l'expression de cette ambition. La participation équilibrée à la prise de décision est nécessaire à la construction d'une Europe plus représentative politiquement, plus dynamique et plus solidaire ; elle constitue un facteur de cohésion sociale et répond à l'exigence de citoyenneté.

2 – La participation égale des femmes et des hommes aux processus de décision, reconnue comme priorité de l'Union européenne, est le combat de tous : des gouvernements, des institutions européennes, des partis politiques, des acteurs de la vie économique et sociale et des organisations non gouvernementales et des associations.

3 – Nous nous engageons à prendre et à soutenir les mesures appropriées qui permettront d'atteindre l'égalité réelle.

Ce combat est quotidien : il fait appel à la transparence, à la mise en évidence et à l'élimination des discriminations directes et indirectes, notamment par des actions positives pour réaliser l'égalité des chances entre les femmes et les hommes et à l'intégration de la dimension du genre dans toutes les politiques de l'Union européenne et des États-membres.

4 – La collecte et l'exploitation de statistiques, à partir d'indicateurs communs, sur la participation des femmes et des hommes à tous les échelons de la vie politique — en particulier régionale et locale —, professionnelle et économique, associative et syndicale, constituent un préalable indispensable.

La connaissance des mesures prises dans chacun des États-membres et par l'Union européenne, qu'elles soient incitatives, et/ou législatives, et/ou réglementaires, qu'elles soient le fait des gouvernements, des institutions européennes, des partis politiques, des entreprises, des partenaires sociaux ou des ONG, est indispensable pour obtenir des avancées significatives.

5 – Les efforts entrepris pour assurer la visibilité des actions mises en œuvre sont encore insuffisants ; l'Union européenne et les États-membres doivent continuer à conjuguer leurs efforts.

6 – Pour exercer une réelle influence et constituer une véritable masse critique, les femmes doivent être représentées en nombre suffisant dans toute institution. Il y a là une première

étape pour atteindre l'objectif commun et prioritaire de l'égalité au pouvoir, de la parité.

7 – Sans préjudice de leur autonomie, l'action des organismes de presse, radio et télévision, la présence d'un plus grand nombre de femmes dans les instances de production ou aux postes de décision, sont essentielles pour une progression rapide vers la participation équilibrée des femmes et des hommes et pour l'élimination des images stéréotypées.

8 – Nous affirmons que l'interaction permanente entre la sphère politique et les sphères économique, professionnelle et sociale sert d'objectif de parité. Une participation équilibrée des femmes et des hommes à la prise de décision dans les organisations d'employeurs et de travailleurs et les ONG favorisera le partage des responsabilités politiques. De même, un engagement politique accru des femmes aura des effets positifs pour l'équilibre dans la prise de décision économique ou sociale.

9 – À cette fin, nous recommandons :

▲ que dans la vie politique, les gouvernements, les institutions européennes et les partis politiques prennent les mesures nécessaires, incluant, là où elles sont appropriées, des mesures contraignantes et/ou incitatives, aussi bien dans le domaine électoral que dans la désignation des membres des instances consultatives concourant à la décision publique, pour promouvoir une participation équilibrée des femmes et des hommes à la prise de décision ;

▲ que dans la vie professionnelle, où les fonctions de décision demeurent majoritairement exercées par les hommes ;

– les États s'engagent à prendre les mesures de nature à corriger les déséquilibres entre les femmes et les hommes, mesures qui peuvent inclure des actions positives ;

– les employeurs aussi bien publics que privés prennent des mesures pour accroître la présence des femmes à tous les niveaux décisionnels ;

▲ que soient encouragés les efforts des partenaires sociaux (organisations d'employeurs et de travailleurs) pour promouvoir une participation équilibrée des femmes et des hommes aux postes de responsabilité et de décision, en leur sein et dans le cadre des négociations collectives ;

▲ que soient soutenues les initiatives des acteurs de la vie associative en faveur d'une plus juste place des femmes et des hommes dans leurs organisations au bénéfice de la collectivité et que soient recherchés tous les moyens de favoriser les rééquilibres souhaitables ;

▲ que soient confortées les actions des associations, notamment féminines, pour la promotion de l'égalité des femmes et des hommes dans les centres de décision comme dans l'ensemble de la société.

10 – Nous invitons les institutions européennes et les États-membres à traduire les engagements de cette déclaration dans leurs politiques.

Nous appelons les femmes et les hommes à s'engager en faveur d'un nouveau pacte, gage d'une société solidaire, d'une économie dynamique et d'une ambition européenne.

▲ *Propositions françaises pour un plan d'action*

Paris, 17 avril 1999

I. D FINIR UNE STRAT GIE D ACTION GLOBALE ET DE PARTENARIAT

L'égal accès des femmes et des hommes aux postes de décision est facteur de cohésion pour l'ensemble de la société. Sa promotion nécessite une gamme d'initiatives variées. L'ampleur de l'enjeu implique une action simultanée et en partenariat de tous les acteurs de la société ; l'État, les parte-

naires sociaux, les organisations et institutions politiques, les entreprises et les associations.

Pour assurer ce partenariat,
il est recommandé que les États :

▲ soutiennent, coordonnent et accompagnent, dans le cadre d'un programme national d'action, les mesures destinées à promouvoir et à assurer l'équilibre entre les femmes et les hommes dans la prise de décision politique, économique et sociale ;

▲ fournissent régulièrement à leur Parlement un rapport sur les tendances observées et les obstacles empêchant les femmes d'accéder à la prise de décision dans toutes les sphères de la société ;

▲ soutiennent et incitent les partis politiques, les entreprises, les organisations d'employeurs, les syndicats et les associations dans la mise en place d'actions et de mécanismes visant à promouvoir une représentation équilibrée des hommes et des femmes dans la prise de décision ;

▲ considèrent l'intégration de la problématique de la participation équilibrée des femmes et des hommes à la prise de décision, comme un des fondements du partenariat entre les pouvoirs publics et les associations ;

▲ encouragent les associations subventionnées remplissant des missions de service public ou participant à la réalisation des politiques publiques à assurer une répartition équilibrée des femmes et des hommes dans leurs stratégies d'actions et dans leurs instances décisionnelles. Elles pourraient, à cet égard, inscrire dans leurs statuts et règlements intérieurs l'objectif d'un rééquilibrage au profit du genre sous-représenté, étant entendu que les associations exclusivement féminines ou principalement féminines gardent un rôle important dans la défense et la promotion des droits des femmes.

II. METTRE EN PLACE UN DISPOSITIF STATISTIQUE

La production d'études et de statistiques, de même que les travaux de recherche, révélant l'inégalité sont décisifs. Ils doivent faire l'objet de publications régulières et actualisées.

L'utilisation d'indicateurs communs, reposant sur des statistiques comparables, est primordiale si l'on veut constater les inégalités, évaluer de façon efficace les politiques menées, tant au niveau national qu'au niveau de l'Union européenne. La mise à jour des inégalités par des analyses quantitatives et qualitatives stimule la volonté politique, modifie les pratiques des acteurs et conduit à la remise en cause des déséquilibres jusqu'alors inconnus ou tolérés. Elle permet la mise en commun des expériences de lutte contre les discriminations et la promotion de l'égalité femmes-hommes dans tous les domaines de la vie politique, sociale et économique.

À cette fin, il est recommandé que :

— Les tats

▲ mobilisent les organismes publics pour la collecte, sur des bases communes ou comparables, de données statistiques et la réalisation d'études analytiques portant sur la participation respective des hommes et des femmes aux processus de décision dans les sphères politique, professionnelle, sociale et associative ;

▲ assurent le suivi, la publication et la diffusion de ces travaux aux fins de parvenir à une radioscopie européenne de nature à faire apparaître, dans chaque secteur, les conditions les plus favorables à l'égalité et méritant d'être recherchées à l'échelon européen ;

▲ soutiennent les efforts de coordination des associations qui travaillent dans les domaines de l'information et des statistiques au niveau des pays de l'Union européenne.

— **Les partis politiques, les entreprises, les organisations d'employeurs, les syndicats et les associations soient invités :**

▲ à étudier leur structure interne et à publier des études statistiques et analytiques sur l'équilibre homme/femme dans leurs différentes instances.

III. AGIR SUR LA PERCEPTION DE L'IMAGE DE LA FEMME DANS LA SOCIÉTÉ

Les images et modèles de l'homme et de la femme sont transmis à la fois par le milieu familial, l'éducation et les médias. Il convient donc d'agir à ces divers niveaux pour lever les obstacles à une meilleure répartition des rôles et promouvoir une représentation du pouvoir partagé entre les hommes et les femmes.

Il est recommandé que :

— **Les tats :**

▲ fassent en sorte que soient lancées des campagnes annuelles de formation et d'information destinées à sensibiliser l'opinion publique et les décideurs sur la nécessité et les avantages pour l'ensemble de la société d'une participation équilibrée des femmes et des hommes aux processus de décision politique, économique et sociale.

— **Les partis politiques, les entreprises, les organisations d'employeurs, les syndicats, les associations et les médias soient invités :**

▲ à assurer, en leur sein, des actions de sensibilisation destinées à favoriser la prise de conscience quant à la nécessité d'assurer l'égalité de fait dans les processus de décision.

IV. RÉNOVER LA DÉMOCRATIE

Les femmes constituent plus de la moitié de la population. Renoncer à leur participation, au niveau requis, serait une perte

pour la société dans son ensemble. La rénovation de la démocratie nécessite que l'égal accès des femmes aux mandats et fonctions politiques soit affirmé.

— **Les tats sont invit s :**

▲ à faire progresser de manière significative, dans une perspective de parité, la participation des femmes au sein des gouvernements ;

▲ à faire campagne pour que la proportion des femmes élues augmente à chaque élection de telle sorte qu'à la fin de la prochaine décennie, la représentation des femmes dans les parlements nationaux et les assemblées locales se rapproche de la part qu'elles représentent dans la population ;

▲ à accroître, lors de chaque renouvellement, d'au moins 10 % le nombre de femmes dans les comités publics, les commissions et instances consultatives publiques jusqu'à ce que l'équilibre y soit atteint ;

▲ à faire en sorte que chaque projet de loi donne lieu à une étude d'impact des effets induits sur la situation respective des femmes et des hommes.

— **Les signataires invitent les organisations politiques :**

▲ à inscrire dans leurs statuts le principe et l'objectif de l'équilibre hommes/femmes dans leurs instances de décision ;

▲ à prendre des mesures de leur choix assurant un équilibre hommes/femmes à tous les échelons de leurs organisations et visant à une part égale d'élus et d'élues quel que soit le mode de scrutin ;

▲ à consacrer une part significative de leur financement public à des actions visant à augmenter le nombre de femmes dans la vie politique.

V. AFFERMIR LE PROGRÈS ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Le rééquilibrage en faveur des femmes dans la prise de décision professionnelle est un principe de justice et un facteur de progrès pour les entreprises et pour la société. Le recours à part égale aux aptitudes des femmes et des hommes, requis par ailleurs par l'évolution démographique, constitue un outil de performance économique. Le comportement des acteurs de l'entreprise et de l'économie sociale est déterminant pour l'évolution de l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

— Les faits sont encouragés :

▲ à mettre en œuvre, notamment sur la base des lignes directrices pour l'emploi, toutes mesures propres à instaurer, au bénéfice des hommes et des femmes, une bonne articulation entre la vie professionnelle et la vie privée.

— Les signataires invitent les entreprises, les acteurs de l'économie sociale et les partenaires sociaux :

▲ à considérer la recherche de l'équilibre hommes/femmes dans la prise de décision comme un élément d'une stratégie de développement propre à améliorer le niveau et les conditions de vie ;

▲ à privilégier les nouvelles formes d'organisation du travail favorisant l'accès des femmes aux postes de responsabilité ;

▲ à rechercher une transformation des modes de gestion des ressources humaines en vue d'atteindre l'équilibre entre les femmes et les hommes dans l'attribution des postes de décision.

VI. RENDRE LE SECTEUR PUBLIC EXEMPLAIRE DANS LA RÉPARTITION ÉQUILIBRÉE DES POSTES DE DÉCISION

Les États et les autorités publiques peuvent être exemplaires et moteurs dans la mise en place de mesures assurant l'égalité des chances entre les femmes et les hommes pour l'accès aux

postes de décision. Ils ont les pouvoirs nécessaires pour favoriser l'équilibre hommes/femmes, en particulier lors des nominations laissées à leur décision, au sein des postes de responsabilité de l'administration, nationale et locale, et des entreprises publiques.

— **Les tats sont invit s, en leur qualit d employeurs :**

▲ à réaliser tous les deux ans un rapport sur la répartition des postes de décision entre les hommes et les femmes ;

▲ à renforcer les structures gouvernementales chargées de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes, à se doter de plans d'égalité dans l'administration afin de prendre les mesures de nature à corriger les déséquilibres hommes/femmes, notamment en désignant des responsables de l'égalité des chances au sein de chaque administration. Les propositions aux emplois du plus haut niveau devront justifier l'absence de présentation de candidatures équilibrées ;

▲ à veiller, lorsqu'il y a recrutement par concours, à ce que la composition des commissions chargées de l'élaboration des épreuves et la composition des jurys soient les plus proches possibles de l'équilibre entre les femmes et les hommes ;

▲ à faire en sorte que le système éducatif poursuive ses efforts pour mieux orienter les jeunes filles et les femmes vers toutes les filières, notamment celles conduisant à la recherche scientifique et aux domaines technologiques et industriels.

— **Les institutions europ ennes sont invit es, en tant qu employeurs :**

▲ à respecter le principe d'égal accès des femmes et des hommes aux postes de fonctionnaires européens recrutés par concours ou nommés.

VII. RENFORCER LA QUALITÉ DU DIALOGUE SOCIAL

L'État, les organisations d'employeurs et les syndicats ont chacun à leur place et de manière complémentaire des initiatives à prendre en vue de promouvoir la présence des femmes dans le dialogue social. Le rôle des partenaires sociaux (organismes employeurs et syndicats) est fondamental pour faire régresser les inégalités économiques et sociales entre les femmes et les hommes et être les vecteurs d'une juste représentation des hommes et des femmes dans les négociations collectives.

— **Les tats sont invit s :**

▲ inciter les partenaires sociaux à proposer pour chaque nomination à une instance consultative ou paritaire, nationale ou communautaire, deux candidatures : une femme et un homme.

— **Les partenaires sociaux sont invit s :**

▲ promouvoir le respect de l'équilibre hommes/femmes lors des désignations au sein de leurs instances de décision ;

▲ prendre les mesures nécessaires de recrutement, de formation, de sélection et de désignation afin d'assurer l'équilibre entre les femmes et les hommes parmi leurs représentants dans les diverses instances institutionnelles du dialogue social ;

▲ étudier l'impact de leurs négociations sur les situations respectives des femmes et des hommes.

▲ *Colloque de Dakar : « La recherche féministe dans la francophonie plurielle »*

17-21 mai 1999

Lundi 17 mai 1999

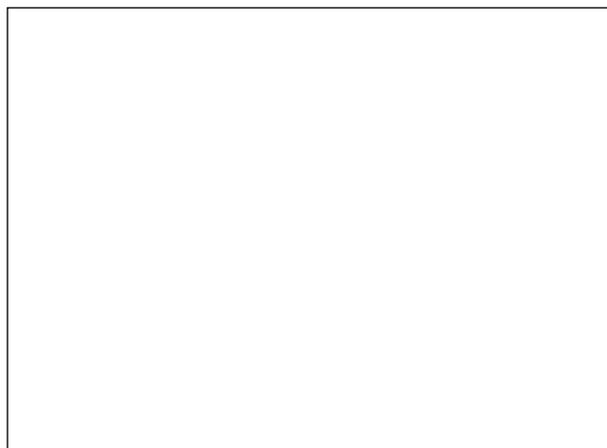
SÉANCE PLÉNIÈRE I :

**LA RECHERCHE FÉMINISTE DANS LE MONDE
FRANCOPHONE : IDÉES ET PERSPECTIVES**

**A 1 - Atelier Représentations et identités I :
Identités, représentations et inégalités entre sexes**

- Le paradoxe des mères migrantes.
- Le pas suspendu de la cigogne ou comment être ailleurs.
- Pluralisme et inscription de la différence : l'ethnicisation du corps de femmes francophones immigrantes et de minorités ethniques et raciales en Ontario.

Photo Nicole Décuré



Dakar, 1996

- À la recherche de similitudes pour établir de nouvelles relations entre femmes autochtones et non autochtones du Canada.

A 2 - Atelier Théories et pratiques féministes I :

Sur le féminisme

- Domination de genre, domination de classe, domination Nord/Sud : questions épistémologiques et sociologiques.
- Diversité ou fragmentation: le défi de l'auto-représentation des femmes dans la recherche féministe.
- Existe-t-il un féminisme en Afrique ?
- Enjeux épistémologiques et politiques de la notion « femmes » dans les sciences sociales.
- Féminisme, vous avez dit féminisme ?

A 3 - Atelier Monde du travail, économie et production des femmes I : Monde du travail et construction des identités sexuelles

- La féminisation des professions supérieures (médecine et finances) en France : vers une recomposition du contrat de genre.
- L'exclusion des femmes des filières scientifiques, une manifestation de la domination masculine ?
- Transformer du social en outil : le cas de femmes bibliothécaires et éditrices aux USA (1886-1922) et en France (1920-1946).
- Les discriminations sexistes dans le monde du travail au Sénégal.

A 4 - Atelier Femmes et politique I : Mobilisation politique et syndicale

- La participation syndicale et politique des hommes et des femmes en terme de genre : quelles différences dans la prise

de décision et quelles interactions entre la sphère publique et la sphère privée.

A 5 - Atelier Littérature I :
Vingt-cinq années d'études féministes francophones en Amérique du Nord

- Présentations de l'atelier et note sur le rôle des filles de la colonisation dans l'essor des études féminines francophones.
- Mes aventures-femme aux congrès de Wichita, au CIEF et autres sites francophones.
- Et vivent les Franco-femmes depuis 1975 !
- Université/diversité : enseigner la littérature PC aux États-Unis.

B 1 - Atelier Histoire :
La question féministe et l'historiographie africaine

- Pratique historique, femmes et histoire en Afrique.
- Genèse d'une conscience de genre dans les autobiographies féminines en France de 1850 à 1914.
- Les femmes du Maroc chez les voyageurs francophones de la fin du XIX^e et du début du XX^e s. : représentations et réalités.
- Un artisanat féminin en milieu rural: le travail de la poterie chez les Haal Pulaaren, les Sereer et les Joola.

B 2 - Atelier Représentations et identités II :
Représentations, identités et inégalités entre les sexes

- Les biographies du sexe.
- La famille. Espace de domestication et de pouvoir entre les sexes : l'exemple du Liban.
- La famille. Espace de domestication et de jeu de pouvoir entre les sexes : l'exemple de la Mauritanie.
- Représentation du genre et transformation des rôles masculin et féminin en milieu urbain du Mali.

B 3 - Atelier Femmes et politique II :

Le sexe de l'État et des politiques

- Le sexe de l'État et des politiques en Afrique.
- Le sexe de l'État et des politiques : analyse et étude du cas marocain.
- L'État, les femmes et la manipulation du genre à travers les enjeux du politique au Congo Kinshasa.

B 4 - Atelier Santé et population I :

Approches théoriques des questions de santé et de population

- L'empowerment comme moyen de contrôle de la sexualité et de la reproduction.
- Les champs sociaux en population et développement : la nécessité de prendre en compte l'analyse de genre.
- Les politiques de population et les rapports de genre.
- Femmes et SIDA en Afrique.

Mardi 18 mai 1999

SÉANCE PLÉNIÈRE :

LES FEMMES EN POLITIQUE

- ▲ Expériences d'ancienne ministre de la Culture et de secrétaire générale d'un parti ivoirien.
- ▲ Expériences d'ancienne ministre de la Femme du Sénégal.
- ▲ Expériences d'ancienne ministre de la Santé du Sénégal.
- ▲ La parité politique: une revendication universaliste.

A 1 - Atelier Théories et pratiques féministes II :

Masculinité et Féminité

- Les hommes : domination ou changement ?
- Résistances à l'égalité entre femmes et hommes.
- Pour une perspective proféministe dans l'étude des hommes, du masculin et des masculinités.

- Identités et représentations masculines et féminines, comme sources d'inégalité entre les sexes ou les défis du XXI^e siècle.

A 2 - Atelier Représentations et identités III : Identités, représentations et inégalités entre sexes

- Femmes et chaos.
- Représentations culturelles et inégalités entre sexes.
- La représentation des femmes : constances et changements.
- L'amour de la femme.
- Éducation, culture et société.

A 3 - Atelier Monde du travail, économie et production des femmes III : Les femmes dans l'économie

- Le secteur informel urbain, lutte pour la survie ou stratégies d'auto-adaptation et d'autogestion des ressources ? Le cas des commerçantes de Kinshasa.
- Inégalité d'accès des femmes aux ressources et son impact sur le revenu des ménages : le cas de la province de l'Atlantique, République du Bénin.
- Femmes, savoir et codéveloppement.
- Idéologie du développement et travail féminin.

A 4 - Atelier Littérature II : Féminisme et critique littéraire

- Lire le féminin : présentation d'un modèle opératoire.
- La condition féminine vue par les femmes dans leurs romans en Afrique.
- La lettre : genre féminin ou une spécificité générique.
- L'image de la femme dans le roman africain : de l'évidence à l'évanescence.
- L'image de la femme dans les chansons populaires érotiques de l'Ouest-Cameroun : l'exemple des Bamoun.

**A 5 - Atelier Violences contre les femmes I :
Sexe, culture et violence**

- Théories et pratiques de la violence contre les femmes.
- L'état de la recherche sur les violences en France.
- Les violences faites aux femmes.

Mercredi 19 mai 1999

SÉANCE PLÉNIÈRE :

**LE MONDE DU TRAVAIL, L'ÉCONOMIE
ET LA PRODUCTION DES FEMMES**

▲ Mondialisation économique et institutionnelle : implication pour les relations entre les sexes en Afrique au Sud du Sahara.

▲ Visibilité des productions des femmes par l'utilisation de nouvelles technologies de l'information et de la communication.

▲ L'économie solidaire.

**A 1 - Atelier Théories et pratiques féministes III :
L'enseignement et la recherche féministes**

- Les rapports sociaux de sexe parmi les professeur-e-s dans les universités québécoises : différences dans les perceptions des hommes et des femmes.
- L'équité est-elle vue comme un dossier prioritaire quand il s'agit des professeurs des universités québécoises ?
- Les femmes et les études féministes dans les universités : Enjeux et stratégies - Le cas du Burkina Faso.

**A 2 - Atelier Les femmes en politique III :
Expériences particulières**

- Être femme en politique : un stigmatisant.
- Femmes, éthique et politique.

- Une perspective féministe de la démocratie peut-elle exister en Afrique ?
- Émergence des femmes en politique : le cas du Sénégal.

A 3 - Atelier Histoire Littérature III :

Femmes en critique

- Les écrivaines africaines-américaines et l'Afrique.
- Le féminisme d'Hélène Cixous.
- La poétique de l'espace dans l'œuvre de Djébar ou comment resituer le sujet féminin et maghrébin entre France et Algérie.
- Réflexion sur une œuvre d'Assia Djébar dans une perspective féministe.

A 4 - Atelier Education I :

Le mouvement des femmes et l'éducation

- Répercussions du mouvement des femmes dans un milieu populaire québécois : le cas d'enfants en situation de réussite scolaire au primaire et caractéristiques de leurs familles.

A 5 - Atelier Violences contre les femmes II :

Sexe, culture et violence

- Les femmes victimes de violences conjugales.
- Le tabou des violences intra-conjugales en Belgique.
- Les violences faites aux femmes.
- Tuer pour survivre : récits de femmes belges, françaises, québécoises et canadiennes.

A 6 - Atelier , propos du Droit

- Validité ou invalidité des prétentions universalistes du Droit.
- Une critique féministe du Droit sénégalais.
- Le principe juridique de l'égalité entre les hommes et les femmes.

- La protection juridique des femmes et des enfants dans les conflits armés en Afrique.

B 1 - Atelier Monde du travail, économie et production des femmes II : Les femmes dans l'économie

- Pratiques des groupes de femmes et systèmes organisationnels, coopératives, réseaux et banques villageoises : trois continents (Afrique, Amérique, Europe), trois groupes (OFAD, NAFOORE, Convergence et ASTER).

B2 - Atelier Les femmes en politique IV : Expériences particulières

- Le pouvoir politique : repenser la question du pouvoir et de l'engagement politique à partir de l'analyse.
- Les femmes du Québec et l'éducation à la vie politique.
- Des femmes en politique au Canada : un défi aux rapports de genre.
- Avancement des droits des femmes au Québec et au Canada : considérations éthiques.

B 3 - Atelier Santé et population II : Fœtus et maternité

- Un enfant quand je veux : une aspiration revisitée à la lumière des programmes de fécondation in vitro.
- Il n'est pas que mon mari, il est le père de mes enfants.
- Grossesse, maternité, travail : changement social et conciliation.

B 4 - Atelier Éducation II : L'éducation des femmes : situations, choix et contraintes

- Problématique de la scolarisation des filles au Niger.
- Les facteurs influençant les choix des élèves du secondaire au Burkina Faso.

- Les Acadiennes et l'éducation à l'aube d'un nouveau millénaire.
- Crise économique et déscolarisation des filles : l'aile des inégalités entre sexes.
- Quelles formations pour quels rôles sociaux ? Sages-femmes et infirmières en AOF, des années 1920 aux indépendances.

**B 5 - Atelier Violences contre les femmes III :
Sexe, culture et violence**

- L'excision: une violence sexiste sur fond culturel.
- L'excision au Sénégal.
- Les violences contre les femmes : violences domestiques, sexuelles et culturelles au Mali.
- Les violences faites aux femmes.

**B 6 - Atelier Th ories et pratiques f ministes IV :
Quand la recherche f ministe devient mobilisation**

- Quand la recherche devient mobilisation : processus de recherches féministes à Relais-femmes.
- Les enjeux éthiques de la recherche-action féministe.

**C 1 - Atelier Monde du travail, conomie et production
des femmes II : Les femmes dans l conomie (suite)**

- Pratiques des groupes de femmes et systèmes organisationnels, coopératives, réseaux et banques villageoises : trois continents (Afrique, Amérique, Europe), trois groupes (OFAD, NAFOORE, Convergence et ASTER).

**C 2 - Atelier Th ories et pratiques f ministes V :
Quand la recherche f ministe devient mobilisation**

- Le féminisme au Cameroun : de l'association à l'action.
- Les jeunes et le féminisme.

- Pauvreté et autonomie sociale : les cuisines collectives comme stratégies de solidarité.
- Les femmes et la révolution au Burkina Faso : l'exemple des pratiques associatives féminines de 1983 à 1987.

C 3 - Atelier Monde du travail, économie et production des femmes IV : Femmes, économie et environnement

- Les stratégies de survie dans une communauté agricole.
- Femmes et hommes dans la gestion des ressources naturelles en Basse Casamance.
- Rôles sociaux des sexes dans la gestion de l'environnement et des ressources naturelles : femmes garantes, productrices ou prédatrices des ressources de l'environnement Rapports de sexe, rapports de classe en agriculture.
- L'exclusion sociale des femmes dans les petites exploitations agricoles en Europe.
- Des migrantes sereer à Dakar.

C 4 - Atelier Littérature IV : Des femmes en écriture

- Rebelle, de Fatou Keïta, roman d'apprentissage féminin.
- Rencontres essentielles de Thérèse Kuoh-Moukoury : l'exil de la maternité.
- Mise en scène et carnavalisation du féminisme transnational dans le théâtre rituel de Werewere Liking.
- Elle sera de jaspe et de corail : le langage du renouveau dans l'œuvre de Werewere Liking.

C 5 - Atelier Santé et Population III : Féminité et santé

- Toxicomanie et maternité, un projet possible.
- La ménopause : les dessous de la médicalisation.
- Femmes et santé mentale au Sénégal.

C 6 - Atelier sur l'Histoire des enseignements et recherches féministes

- Histoire des enseignements et recherches féministes à l'université de Toulouse-Le Mirail.

Jeudi 20 mai 1999

SÉANCE PLÉNIÈRE :

GUERRE, PAIX ET RECONSTRUCTION NATIONALE

- ▲ Les femmes et la résolution des conflits en Afrique.
- ▲ Féminisme et nationalisme au Moyen-Orient.

SÉANCE PLÉNIÈRE :

FÉMINISME ET IDENTITÉ AU MAGHREB

- ▲ Discours féministe dans le monde arabe. Esquisse d'une théorie du mal : le cas de la Tunisie.
- ▲ Difficultés du mouvement féministe dans un pays arabo-musulman : l'exemple du Maroc.
- ▲ L'instrumentalisation politique des femmes algériennes.

SÉANCE PLÉNIÈRE :

LES POLITIQUES DE L'ÉTAT EN DIRECTION DES FEMMES

- ▲ La démarche de l'État pour instaurer l'approche intégrée de l'égalité dans ses lois, politiques, programmes et autres mesures.

Cérémonie de clôture.

Colloques à venir

▲ « Femmes : nouvelles questions identitaires »

Nantes, Manufacture des Tabacs, 22-23 octobre 1999

Le groupe FUN (Femmes de l'Université de Nantes), réunissant des chercheuses sociologues, organise en octobre 1999, avec le soutien du LESTAMP (Laboratoire d'Études Sociologiques des Transformations et Acculturations des Milieux Populaires), un colloque pluridisciplinaire sur le thème « Femmes : nouvelles questions identitaires ».

Pourquoi s'intéresser à ces questions ? Sans doute parce que parler d'identités féminines au pluriel, c'est tenter de dépasser l'opposition entre universalisme et différencialisme, le premier réduisant au silence les femmes dans un universel à une seule voix, le second étouffant leur parole dans l'expression dominante d'une identité féminine « innée ».

Au dernier tournant du siècle, ce colloque propose donc d'analyser les modes de construction, l'évolution et la recomposition des normes sociales concernant l'identité sexuée. Il s'agira de mettre en lumière la spécificité de cultures féminines qui s'acquièrent dans les espaces, les temps, et les positions sociales principalement occupés par les femmes, de dévoiler la part oubliée du féminin dans la culture.

Assiste-t-on aujourd'hui à une diversification des rôles et des pôles identificatoires ? Quels aménagements, quelles compensations, quelles résistances les femmes d'aujourd'hui mettent-elles en œuvre dans les places qui leur sont assignées par les rapports sociaux ? Comment se tisse et se distingue l'identité des femmes dans l'espace professionnel et dans celui des luttes collectives ? Construisent-elles leur identité (individuelle, de classe et de genre) avec ou contre les modèles et les normes traditionnels ancrés dans l'espace domestique et la maternité ?

C'est à une réflexion sur l'importance stratégique pour les femmes de ces questions identitaires qu'invite ce colloque.

Les thèmes suivants seront ainsi abordés : • les modes de construction identitaire au féminin ; • les pôles identificatoires : famille, travail, culture, vie militante et associative, etc. ; • modalités traditionnelles et nouvelles d'identification.

Contact : Annie DUSSUET - Département de sociologie -
Rue de la Censive-du-Tertre, BP 81227, 44312 Nantes Cedex 3
Tél. 02 40 14 14 10 ou 02 40 14 11 23 / Fax : 02 40 14 12 76
E-Mail : annie.dussuet@humana.univ-nantes.fr
lestamp@humana.univ-nantes.fr

PROGRAMME DU VENDREDI 22 OCTOBRE 1999

9 h 30 : Introduction

9 h 45 : ▲ Femmes au travail : reconnaissance ou d ni ?

- Plus laborieuses que professionnelles : les assistantes maternelles, Sarah Lecomte, sociologue (Nantes).
- Crises identitaires d'hommes, risques identitaires de femmes, Marie-Pierre Guiho-Bailly, psychiatre (Nantes).
- Les salariées d'exécution : souffrance et rire au travail, Jean-Paul Molinari, sociologue (Nantes).

13 h 30 : ▲ Formes d mancipation en milieu populaire

- Ouvrière : identité professionnelle ou identité de femme ? Nicole Roux, sociologue (Nantes).
- La valeur de l'autonomie chez les femmes de milieux populaires, Ana-Maria Rivas, sociologue (Madrid).
- Femmes au sein d'une section syndicale, Anne-Sandrine Castelot, sociologue (Nantes).

16 h 15 : ▲ Femmes dans la fiction cin matographique

- Héritières et novatrices : les réalisatrices françaises contemporaines, Brigitte Rollet, études françaises (Portsmouth).

- Les filles de l'oncle Sam et les filles de l'oncle Ho, Jean-Jacques Malo, angliciste (Nantes).

PROGRAMME DU SAMEDI 23 OCTOBRE 1999

9 h 00 : ▲ **Construction identitaire et littérature**

- L'expérience lectorale, une quête de soi, Sylvie Guionnet, sociologue (Nantes).
- L'éducation des filles dans l'œuvre de Colette, quel héritage ? Jacqueline Fontaine et Danielle Ohana, sciences de l'éducation (Rennes).

10 h 45 : ▲ **Identités sexuelles en jeux**

- Les Marocaines et la danse : un espace d'expression, Safaa Monqid, ethnologue (Tours).
- Autour du travestissement : la conquête de la masculinité, Christine Bard, historienne (Angers).

13 h 45 : ▲ **Modes de l'intime**

- Les femmes, initiatrices de nouvelles intimités, Isabelle Burot-Besson, sociologue (Rennes).
- Habiter seule : un moment privilégié de reconstruction identitaire, Erika Flahault, sociologue (Marne-la-Vallée).

15 h 30 : ▲ **Résistances**

- Stratégies existentielles de femmes contre les enfermements, Nadia Chellig, sociologue (Rennes).
- La mère : une figure du politique ? Martine Lefevre-Deotte, sociologue (Caen).

17 h 00 : ▲ **Conclusion**



ublications
&
soutenances
des membres de l'ANEF

Véronique Molinari

THÈSE (soutenue le 16 octobre 1998) :

Les conséquences du droit de vote des femmes dans l'entre-deux guerres en Angleterre

PUBLICATIONS / COMMUNICATIONS

▲ « Parti politique ou organisation féminine indépendante ? Quel choix pour les électrices après 1918 ? », communication faite dans le cadre du colloque du CESCIB, tenu les 20 et 21 novembre 1998 à l'université Paris VIII : « 1918-1928-1998 : La participation des femmes à la prise de décision politique en Grande-Bretagne... et ailleurs ».

▲ « La femme dans la propagande électorale britannique des années vingt », revue du CREA, *Idéologies dans le monde anglo-saxon*, Université Stendhal, Grenoble III, n° 10 (à paraître).

▲ « La Grande Guerre et la réaction anti-féministe en Angleterre », revue du CREA, *Idéologies dans le monde anglo-saxon*, Université Stendhal, Grenoble III, n° 9, 1997.

▲ *Le vote des femmes et la première guerre mondiale en Angleterre*, L'Harmattan, 1996.



*Appel
à contributions*

La journée de l'ANEF 2000

aura lieu le 17 juin à Paris

sur le thème :

« Féministes et roman policier »

Pour toute proposition de contribution, s'adresser à
Nicole Décuré, secrétariat de l'ANEF – 34, rue du
Professeur-Martin 31500 Toulouse. – anef@univ-tlse2.fr



Comptes rendus

La drôle de guerre des sexes du cinéma français, 1930-1956

de No I Burch et Genevi ve Sellier, Nathan Universit , 1996.

Cet ouvrage qui porte un regard nouveau sur le cinéma français de cette époque est paru il y a deux ans. Après l'avoir dévoré, il m'a semblé nécessaire d'en parler dans le Bulletin de l'ANEF. Mais si cet ouvrage se lit comme un roman, il n'est pas facile à mettre en fiche et, par sa densité et sa précision, résiste au résumé... ce qui explique le retard de cette note !

Les auteurs analysent la production cinématographique en la rapportant aux normes existant dans la société de l'époque, avec l'objectif de privilégier les représentations des rapports sociaux de sexe. Ils ont privilégié la période de l'occupation, car « la place du spectateur (y) est résolument masculine, en ce sens que la très grande majorité des femmes, jusqu'en 1968, avait intériorisé les valeurs patriarcales, avec les connotations laïques et libertines propres à notre pays ».

Au centre de la période étudiée, les quatre années d'occupation, durant lesquelles, le cinéma est, avec le sport, le seul

loisir de masse. Sans oublier qu'ils sont soumis à la double censure de l'occupant allemand et du régime de Vichy, ils étudient les films disponibles, en privilégiant, à côté des critères qualitatifs (de l'époque ou d'aujourd'hui), leur capacité de faire émerger, au-delà des stéréotypes, les conflits et les contradictions des rapports hommes/femmes. Ils replacent ces années d'occupation dans leur perspective historique en distinguant trois parties :

I – Les années trente : le règne du père

Sans chercher à faire une lecture exhaustive, les auteurs se centrent sur la figure emblématique du père « incestueux », sous ses trois variantes : « tranquille, sacrifié et indigne ». Ainsi, La femme du boulanger apparaît comme une « véritable apologie de l'ordre incestuo-patriarcal dont tout le monde sait qu'il est contre nature, mais dont le maintien serait la condition de la paix civile et de l'unité nationale ».

II – L'occupation : l'éclipse des pères 1940-1944

Les p r e s c h t r s

Dès 1941, le temps d'un Raimu ou d'un Baur est achevé : l'âge et la bedaine deviennent soudainement visibles, voire pitoyables. Apparaît alors le « père raté », véritable désaveu du père incestueux, comme on peut le rencontrer dans Le corbeau ou Les visiteurs du soir. Ce père châtré, souvent sympathique bien que ridicule, ne peut plus incarner la loi, rompant ainsi avec ces « pères tranquilles à la virilité inentamée qu'ils représentaient avant-guerre ».

Des femmes au service du patriarcat

La filmographie de l'occupation se caractérise par un renversement du rapport entre personnages masculins et féminins. L'avant-guerre privilégiait les premiers rôles masculins, le cinéma de Vichy va mettre les femmes aux postes de commande, paradoxe d'une période qui voit même ailleurs

une formidable offensive contre l'émancipation féminine. Cette vision idéale de la féminité, permet, selon les auteurs, une reconstruction imaginaire de l'identité nationale et morale humiliée par la défaite et l'occupation. Ces films traduisent une véritable obsession moralisatrice dont *Le voile bleu* est un bon exemple, où règne Gaby Morlay en figure plus justicière que charitable, reprenant en charge les valeurs d'un patriarcat provisoirement défaillant.

Persistances misogynes

La femme quitte son rôle traditionnel d'amante pour n'exister que dans le registre maternel, l'idéalisation allant de pair avec misogynie : « la femme qui désire est dangereuse, et la seule manière de la contrôler est d'en faire une icône ». Ce sacrifice du désir féminin apparaît alors comme une tactique pour préserver l'identité masculine. Mais cette idéalisation reflète davantage les fantasmes masculins qu'une évolution des rapports entre les sexes. Le pénible quotidien des femmes est rarement évoqué, et elles ne semblent guère avoir tiré profit de l'absence des hommes pour s'autonomiser mais ont patiemment attendu leur retour, en entretenant le culte du chef de famille.

Une femme face son d sir

En même temps, l'évocation du désir féminin, traité en tant que tel, sans hostilité, se rencontre dans certains films, où l'héroïne se veut autonome. Même si elle se laisse piéger par la passion, elle écrase de sa séduction les femmes de devoir et fascine les hommes qui l'entourent. Toutefois, si les filles-mères sont nombreuses, les scènes d'amour sont rares : moralisme aidant, le film commence « après la faute » !

Hommes doux et nouveaux p res

La figure masculine la plus caractéristique de l'époque est celle de l'homme doux (Alain Cuny dans *Les visiteurs du soir*, J.-L. Barrault dans *Les enfants du paradis*), qui s'oppose de façon

caricaturale à celle incarnée par Gabin avant-guerre. L'homme doux refuse tout rapport de domination avec les femmes. Mais il est souvent associé à la figure moins innocente du père maternant. Ce nouvel avatar de la paternité (nombre impressionnant de veufs avec enfants) détourne à son profit les bénéfices maternels. Cette revalorisation annonce et prépare le retour de flamme misogyne de l'après-guerre, en tendant à exclure la mère pour permettre au père — même féminisé — d'assumer tout le pouvoir parental, c'est-à-dire de récupérer les prérogatives d'antan.

III- L'après-guerre 1945-1956 : règlements de compte

Les d stabilisations de la Lib ration

Dans le champ du cinéma, comme ailleurs, l'épuration va se révéler finalement plus soucieuse de reconstruction nationale que de clarification idéologique. Les films pétainistes seront oubliés, mais pas la collaboration horizontale de certaines actrices. Ici aussi, la pratique des femmes tondues correspond à une reprise en main collective du corps des femmes par l'instance patriarcale pour laver l'humiliation subie par la défaite : les femmes sont le bouc émissaire parce que cause des difficultés de réinsertion des hommes. C'est pourquoi, au moment où on accorde le droit de vote aux femmes, il est impératif de poser les limites de leur émancipation. Elles continuent à être considérées comme des mineures et sont renvoyées prioritairement, sinon exclusivement, à leur rôle maternel.

L'idéalisation laisse place au déferlement d'images féminines diaboliques, tandis que les films de résistance renouent avec la misogynie par un discours caricatural sur l'héroïsme des hommes et l'indignité des femmes (La bataille du rail).

Remise en ordre patriarcale

L'année 1950 représente un tournant, en raison de la concurrence américaine. Le développement d'une politique d'aide qui

examine les sujets traités œuvre dans le sens d'une « misogynie plus policée » dont l'archétype est Caroline chérie. La seule cinéaste de l'époque, Cécile Aubry reste quasiment invisible. Les films se mettent alors à collectionner les images de femmes suivant un modèle hollywoodien, tandis que parallèlement l'amitié virile fait un triomphe (*Le salaire de la peur*). C'est aussi à ce moment que le travail des femmes devient un élément dramatique essentiel, les femmes perdant leur vraie vie dans l'activité professionnelle (*La maternelle*). Les femmes trop intelligentes font peur : c'est le nouveau style réservé à Danielle Darrieux, ancienne jeune fille en bouton. Un certain déni des conflits entre sexe est de règle (*Papa, maman, la bonne et moi*) et perdurera jusqu'à la bombe que va représenter B.B. Alors la ravissante idiote va remplacer la garce et le patriarcat va en ressortir regaillardi.

Ce livre foisonnant, aux thèses nombreuses, si finement exposées, qu'on est immédiatement convaincu est particulièrement stimulant, et comme le dit Michelle Perrot en préface : « Ce livre donne une envie juvénile de hanter les cinémathèques et de revoir cette production oubliée. Il incite aussi à la voir autrement, à lire différemment *Les visiteurs du soir*, *Le jour se lève* ou *La règle du jeu*, à jeter un regard neuf sur nos acteurs familiers. »

Germaine Poinso-Chapuis, femme d'État

Yvonne Knibiehler et association Les Femmes dans la Ville, Edisud, 1998, 160 p.

À sa naissance, le siècle avait un an. En 1981, Germaine Poinso-Chapuis, première femme pleinement ministre de la République, disparaissait sans bruit. « C'est l'un des rôles des historiens dans leur effort pour établir ou rétablir la vérité que de combattre l'oubli et subsidiairement de réparer les injustices », écrit René Rémond dans la préface de cet ouvrage. Germaine

Poinso-Chapuis illustre, pour reprendre le titre du dernier livre de Michelle Perrot, « les silences de l'histoire » sur les femmes. Il aurait peut-être fallu attendre longtemps encore pour que le rôle de cette femme dans la vie politique française sorte de l'oubli si, en 1997, l'association Les Femmes et la Ville n'avait organisé à Marseille un colloque en hommage à cette Marseillaise. Yvonne Knibiehler a repris les actes de ce colloque pour les fondre et publier la première biographie de cette militante féministe, avocate, résistante, députée, ministre donc. Celui-ci ne nous donne pas seulement la possibilité de découvrir une étonnante personnalité. Il offre des éclairages nouveaux sur l'histoire de Marseille au xx^e siècle, sur le rôle des avocates dans l'histoire des femmes, sur la Résistance, sur le MRP dont Germaine Poinso-Chapuis était l'élue, sur les pratiques politiques et sur le statut des femmes en politique. Car la vie de cette actrice de la vie politique, issue de la petite bourgeoisie, née dans une famille catholique et qui très tôt allait épouser des causes progressistes, a été particulièrement riche, active et féconde sur le plan des réalisations au plan local et national. Son élection à l'Assemblée constituante en 1945 ne marque pas l'entrée de Germaine Poinso-Chapuis en politique. Étudiante et jeune avocate elle était déjà engagée et dans le mouvement féministe (notamment aux Soroptimistes dont elle fut dans les années trente la présidente nationale) et dans le parti démocrate populaire qui préfigure le MRP de l'après-guerre. Elle est, dans sa ville, une personnalité connue pour son engagement, son rôle dans l'action sociale en faveur de l'enfance aux côtés de son collègue, l'avocat Alfred Vidal-Naquet. Dès la proclamation de l'État français, elle entre dans la Résistance. Au point que Gaston Defferre, lorsqu'il prend le maquis en février 1943, ne se contente pas de lui confier son cabinet d'avocat mais également, alors qu'elle n'est pas membre de la SFIO, la gestion de l'argent des résistants socialistes. Cette anecdote est significative de l'aura de cette femme encore jeune à l'époque, de la confiance qu'elle inspirait, de la rigueur dont elle était

créditée. Le livre que nous offre Yvonne Knibiehler, outre qu'il restitue une personnalité attachante et exceptionnelle en l'inscrivant dans son temps, apporte sur son action ministérielle et sur la genèse du fameux décret dit « Poinso-Chapuis » (une des rares occasions de lire son nom dans les livres d'histoire), des informations qui ne pourront être ignorées désormais de l'histoire politique. Germaine Poinso-Chapuis a donc été élue membre de l'Assemblée constituante en 1945. Elle restera députée plus de dix ans. Jeune élue elle est particulièrement active, se préoccupant notamment de l'égalité des sexes (elle soutient par exemple la proposition de loi qui ouvre la magistrature aux femmes et propose la création d'une police féminine) et de la protection des enfants. C'est en novembre 1947 qu'elle est nommée ministre de la Santé dans le gouvernement du MRP Robert Schuman (gouvernement dans lequel François Mitterrand est secrétaire d'État aux anciens combattants). Pour la première fois une femme a rang de ministre, participe au Conseil des ministres, dispose d'un budget et de services. Il faudra attendre 1974 et la nomination de Simone Veil, à la tête du même ministère, pour qu'une femme exerce en France des responsabilités comparables. Sur dix membres de son cabinet, cinq sont des femmes. Le fait mérite d'être souligné alors que plus d'un demi-siècle plus tard les cabinets ministériels demeurent des bastions masculins. Et qu'une femme ministre (Verte de surcroît) interrogée en 1999 sur la rareté des femmes dans son entourage prétend que des femmes, elle n'en a pas trouvé... Serait-ce plus difficile, en cette fin de siècle, de trouver des femmes dans la haute fonction publique qu'en 1947 ? Il est permis d'en douter.

Il faut en venir à ce fameux décret qui a contribué non seulement à l'effacement de Germaine Poinso-Chapuis de la vie politique mais au brouillage de son image de femme d'ouverture. Car elle n'était pas favorable à ce texte qui allait réveiller la vieille querelle scolaire en accordant des aides publiques aux élèves des écoles privées. On a, sans son accord, accolé son

nom à celui de Robert Schuman qui était le protagoniste de ce texte et son co-signataire. On lui a fait endosser une décision qu'elle désapprouvait. Ce qu'elle a accepté de faire. Il fallut attendre que, dans son histoire de la IV^e République, Jacques Fauvet rétablisse la vérité pour que l'ancienne ministre sorte de son silence sur le sujet. Sans parvenir cependant à modifier l'écriture de l'histoire. Sans que la femme politique, qui sera sévèrement battue aux élections de 1956, soit réhabilitée. Sans que soit dénoncée cette formule abrupte du socialiste Jules Moch qui, en commentant le décret, s'était écrié : « C'est l'œuvre d'une femme. Voilà ce que c'est d'appeler au gouvernement une femme inexpérimentée ».

Les activités de Germaine Poinso-Chapuis ne s'arrêtent cependant pas en 1956. Elles se déploieront désormais à Marseille, toujours au service de l'action sociale et particulièrement au profit de l'enfance inadaptée et des handicapés. Les raisons sont donc nombreuses de se procurer ce livre. Il en est une supplémentaire. Celles et ceux qui y ont contribué — et Yvonne Knibiehler notamment qui a assumé avec modestie la lourde charge de son édition —, ont souhaité que sa vente soit faite au profit de l'Association des foyers et ateliers pour handicapés. Un ultime hommage à Germaine Poinso-Chapuis.

Françoise Gaspard

Un siècle d'antiféminisme

Sous la direction de Christine Bard, Fayard, 1999.

L'ambition de l'ouvrage, issu d'un colloque, est de montrer comment l'antiféminisme s'inscrit dans l'histoire de notre siècle. Michèle Perrot, dans la préface, définit l'antiféminisme, qui récuse l'égalité à laquelle vise le féminisme, « y voyant plus ou moins obscurément une menace pour l'ordre d'un monde fondé sur la hiérarchie sexuelle et la domination masculine. Distinct de la misogynie, dont il utilise parfois les ressorts et les

représentations, l'antiféminisme, plus raisonné et circonstancié, s'articule au féminisme dont il se voudrait l'antidote et la conjuration. »

C'est un vaste panorama historique d'antiféminisme surgissant par bouffées face au féminisme, autour de trois grands moments : de la fin du XIX^e aux Années folles ; des années 20 au baby boom ; du « MLF » à nos jours. En vingt-sept chapitres, historiennes et sociologues font le tour : littérature, cinéma, classe politique, etc. Les illustrations sont variées et convaincantes, les argumentations se répètent ou se contredisent.

C'est d'abord les antiféminismes de la première vague, étudiés par Christine Bard. « L'antiféminisme, note-telle, transcende les divisions politiques, mais ne les efface pas. » Virulent à l'extrême-droite, il est plus paradoxal à gauche où il a des ressorts spécifiques à base d'anticléralisme ou d'antibourgeoisisme.

Anne-Lise Maugue présente un florilège des injures de la littérature antiféministe, sottisier instructif où s'énonce en contrepoint de la « Question sur la femme » celle de l'homme telle que se la pose le sexe dominant au tournant du siècle. L'antiféminisme traduit une angoisse masculine, la peur de la confusion des genres est révélatrice d'une crise de l'identité masculine.

On découvre ensuite un Zola antiféministe, un Octave Mirbeau « gynécophobe », les figures de la rhétorique antiféministe réactionnaire analysées par Florence Rochefort : effets pervers, thèse de l'inanité, mise en péril et les effets antiféministes de la première guerre mondiale.

Des années 30 au baby boom, c'est le triomphe du familialisme, les « trois dames au gouvernement » appelées à faire de la figuration et l'antiféminisme qui s'exprime dans le cinéma, dans la politique ; c'est la revanche de Vichy mais aussi l'épuration et la tonte des « collaboratrices horizontales » ; c'est la violence des réactions à la publication du Deuxième sexe.

Avec le MLF, l'antiféminisme trouve lui aussi sa deuxième vague. La « libération sexuelle » est stigmatisée, la classe politique se raidit, les syndicats résistent à l'évolution, le cinéma exprime un antiféminisme d'autant plus virulent que des femmes pénètrent la création cinématographique, la presse forge la triste image de la femme seule, le thème du « harcèlement sexuel » fait émerger un nouveau discours antiféministe de défense de l'identité française.

Le grand intérêt de ce livre est de rassembler autour du thème commun de l'antiféminisme de nombreux travaux féministes, portant sur diverses périodes ou diverses questions ; chacune pourra en faire son miel, en tirer analyses ou illustrations pour ses propres réflexions. En ce qui concerne l'antiféminisme lui-même, exposé dans la variété de ses manifestations, il ne fait qu'en commencer l'analyse. Et on attend avec intérêt la suite d'une réflexion collective sur un phénomène plus vaste que le siècle.

Françoise Picq

Parutions

Le carquois de velours. L'ironie au féminin dans la littérature québécoise, 1960-1980

Lucie Joubert, L Hexagone, Montréal, Québec, 1998, 221 p.

L'ennemi principal.

Économie politique du patriarcat

Christine Delphy, d. Syllepse, collection "Nouvelles questions féministes", Paris.

Qui est « L'Ennemi principal » ?

Pour la féministe matérialiste qu'est Christine Delphy, il ne s'identifie ni à l'Homme — avec une majuscule —, ni aux hommes en général. Ce n'est en effet ni une essence ni un groupe naturel : c'est un système. Or ce n'est pas non plus, ou plutôt pas principalement, pour cette théoricienne qui s'inspire de Marx mais dans un parfait esprit d'hétérodoxie, le système capitaliste. L'ennemi principal, c'est ce qu'elle a choisi d'appeler le patriarcat : à savoir un système autonome d'exploitation et de domination. Elle a entrepris depuis plus de vingt ans d'en constituer la théorie, très exactement l'économie politique du patriarcat.

Le Paris de Beauvoir

Barbara Klaw, d. Syllepse, collection "Nouvelles questions féministes", Paris.

Le Paris de Beauvoir nous promène à travers les lieux préférés de Beauvoir dans la ville où elle est née et a choisi de vivre. Chaque lieu est illustré par des témoignages de ses

contemporains et de ses biographes, par des extraits de son œuvre et par des passages jusqu'ici inédits de son journal intime (1926-1930).

Nombreuses photos d'époque et photos contemporaines de Catherine Deudon.

La démocratie à l'épreuve du féminisme

Sous la direction d Hedwige Peemans-Poullet, Actes du colloque de l'Université des Femmes, Bruxelles, 13 et 14 mars 1998.

SOMMAIRE

- La démocratie à l'épreuve du féminisme, H. Peemans-Poullet.
- Les femmes font-elles partie de la nation ? M.-Th. Cohen.
- Le suffrage féminin en Belgique (1830-1921). Arguments et enjeux, E. Gubin.
- Devant et derrière l'écran... Les femmes dans les partis politiques, L. Van Molle.
- L'exemple du Bas-Canada aux XVII^e et XIX^e siècles, N. Picard.
- Le régime de citoyenneté canadien et les femmes. La fin de l'« État des femmes », J. Jenson.
- La loi salique dans la culture politique française : règle monarchique ou idéal républicain ? E. Viennot.
- Allocution de Laurette Onkelinx, ministre-présidente de la Communauté française, A. de Wiest.
- La politique belge menée vis-à-vis de la participation équilibrée des femmes et des hommes à la prise de décision : une position charnière entre le nord et le sud, R. Van Meensel.
- La participation équilibrée des femmes et des hommes dans la prise de décision dans le dialogue social européen, D. Rofi.
- L'électeur/trice et la force de sa voix, A. Carton.
- La parité : le terme du débat, B. Marques-Pereira.

- La loi de 1994 promouvant la représentation des femmes en politique : la parité par les quotas ? O. Paye.
- La création d'une liste électorale féminine à Luxembourg dans les années vingt, R. Wagener.
- Pour l'élaboration d'une critique féministe de la démocratie, J. De Leeuw.
- Le réseau européen « Les femmes dans la prise de décision », S. de Béthune.
- Les institutions pour l'égalité des chances entre hommes et femmes et les conditions de leur efficacité, M. Bribosia.
- Allocution de D. Debouverie, conseiller représentant Yvan Ylieff, ministre de la Politique scientifique.

Les parlementaires et le droit de vote des femmes

Chronique f ministre, Sources pour l'histoire des femmes en Belgique, Extraits des débats à la Chambre.

TABLE DES MATIÈRES

1^{re} partie

- Décret sur la forme du gouvernement
- La Constitution belge
- La loi électorale
- Le code électoral

2^e partie

- Révision de la Constitution

3^e partie

- Discours du Trône
- Communication du gouvernement
- Loi électorale (renouvellement des Chambres)
- Révision de la Constitution
- Pétitions

4^e partie

- L'attribution du droit de vote aux femmes

*L'économie politique du sexe :**Transactions sur les femmes et systèmes de sexe/genre***Gayle Rubin, Cahiers du CEDREF, tudes f ministes, Paris 7.**

Publié pour la première fois en 1975, reproduit et discuté maintes fois dans les pays anglo-saxons, l'article de Gayle Rubin présente une exégèse du marxisme, de l'anthropologie structurale et de la psychanalyse sous l'angle des rapports sociaux de sexe/genre.

Les Cahiers du CEDREF ont tenu à mettre à la disposition du public français ce texte pionnier — et dont l'actualité, pour l'essentiel, n'est pas démentie —, à l'occasion de la journée d'études sur « Lévi-Strauss et les théories féministes », organisée sous la direction de Nicole-Claude Mathieu le 16 janvier 1999 à l'université Paris 7-Denis-Diderot.

*Le piège de la parité.**Arguments pour un débat***Ouvrage collectif, Hachette Litt ratures, collection ' Pluriel ', Paris.**

TABLE DES MATIÈRES

Premi re partie

- Parité ou mixité, Helena Hirata, Danièle Kergoat, Michèle Riot-Sarcey, Eleni Varikas.
- Université contre parité, Évelyne Pisier.
- Non aux quotas de femmes, Élisabeth Badinter.
- Le piège de la parité, Danièle Sallenave.
- La parité mérite mieux qu'un marivaudage législatif ! Georges Vedel.
- La difficile gloire de la libre existence, Danièle Sallenave.
- Séance au Sénat, Robert Badinter.

- La parité est une régression. Entretien avec Élisabeth Badinter réalisé par Isabelle Girard et Benoît Rayski.
- Absolument largués, Régine Deforges.
- Une parité régressive, Élisabeth Roudinesco.
- Trois arguments contre la parité, Élisabeth Badinter, Évelyne Pisier, Danièle Sallenave.
- Les femmes ne sont pas des produits laitiers, Jacques Julliard.
- Mirobolant, Delfeil de Ton.
- Oui à l'égalité, non à la parité, Bernard-Henri Lévy.
- Levinas et la « parité », Bernard-Henri Lévy.
- Pluralité réelle ou virtuelle ? Michel Plon.
- Éloge de l'abstraction, Henri Pena-Ruiz.
- L'abstraction du calcul contre celle des principes, Élisabeth de Fontenay.
- La parité ? C'est très simple ! Florence Gauthier.
- La parité, un leurre ?
- La parité, ou le retour de la « nature », Catherine Kinzler.
- Paritaires, encore un effort ! Florence Montreynaud.
- Qui sont les « bourges » ? Danièle Sallenave.
- Oui à l'égalité, non à la parité, Michèle Riot-Sarcey.
- Une réforme ambiguë, Jean-Claude Casanova.
- Différence et souveraineté, Fethi Benslama, Michel Surya.
- La transcendance par le politique, Dominique Schnapper.
- Sexe, nature — et amnésie, Liliane Kandel.
- La parité et les « valeurs féminines », Luc Ferry.
- Les femmes et les enfants d'abord ! Régine Dhoquois, Gilda Nicolau.
- Les fins, les moyens, les principes : trois lignes de clivage, Nathalie Heinich.
- Une bienheureuse abstraction, Mona Ozouf.

- La parité ou la revanche de Joseph de Maistre, Robert Redeker.
- Parité ? On connaît la chanson, Françoise Duroux.

Deuxième partie

- La « moitié du ciel »... et celle du Parlement, Liliane Kandel.
- La parité, enfant bâtard de la Sofres et du suffrage ? Odile Dhavernas.
- Des impasses de la parité, Évelyne Pisier.
- Femmes, république et démocratie. L'autre dans la paire ? Évelyne Pisier, Eleni Varikas.
- Sont-elles différentes ? Nicole Belloubet-Frier.

Toulouse, réseau de solidarité avec les femmes algériennes

**APIAF — Réseau femmes algériennes — 31, rue de la Toile 31000
Toulouse, 100 F.**

Nous sommes un réseau de solidarité avec les femmes algériennes constitué de femmes françaises et de femmes algériennes exilées en France ou militant dans des associations de femmes en Algérie. Nous existons depuis 1994.

Toulouse, réseau de solidarité avec les femmes algériennes est une trace de cinq années de luttes au quotidien. Ce livre répond à une double préoccupation : faire exister de manière durable les actions entreprises par les femmes, sinon elles sont ignorées, donc invisibles, et aussi donner à voir le « blanc de l'Algérie », selon la magnifique formulation de Assia Djebar : « Le blanc de l'écriture dans une Algérie non traduite ? Pour l'instant, l'Algérie de la douleur, sans écriture. Pour l'instant, une Algérie sang-écriture, hélas. »

Vous trouverez dans ce livre des textes littéraires, des poésies, des témoignages, des textes de différentes associations

de femmes existant en Algérie, des textes de prise de position de notre réseau.

Ce livre pour faire place à des analyses, à des paroles de femmes, ce livre, fil de la mémoire de nos actions, ce livre pour témoigner que quelques-unes, dans les deux sens, d'Algérie à Toulouse, nous sommes toujours allées et venues.

*Réseau pour l'autonomie juridique
des femmes immigrées réfugiées (RAJFIR)*

Brochure de 68 pages, janvier 1999, 25 F.

« Des papiers, c'est un droit ! Femmes unies et solidaires contre toutes les exclusions ! »

Le RAJFIR, réseau de lutte et de solidarité pour les droits des femmes immigrées et réfugiées, pour l'autonomie, pour l'égalité, vous propose une brochure sur la lutte des femmes sans papiers.

- Témoignages de femmes sans papiers en lutte
- Analyse critique de la loi Chevènement
- Documents
- Adresses utiles

Contact : RAJFIR : Maison des femmes – 163, rue de Charenton 75012 Paris – Tél. 01 43 43 41 13 / Fax 01 43 43 42 13 ou FASTI – 102, av. Maurice-Thorez 94200 Ivry-sur-Seine – Tél. 01 46 58 11 77.

Gender and/in European Research :

The Fifth Framework Programme of the European Community for Research, Technological Development, and Demonstration Activities 1998-2002

**Dr. R.C. Hoogland, 1999, 2nd edition
Email : rchoogland@compuserve.com**

CONTENTS

- Explanatory memorandum
- General recommendations pertaining to the entire fifth framework programme of the European Community for research, technological development, and demonstration activities (1998-2002)
- Quality of life and management of living resources
- Specific programme : user-friendly information society
- Preserving the ecosystem
- Competitive and sustainable growth
- Joint research centre (EC)
- Confirming the international role of community research
- Improving the human research potential and the socio-economic knowledge base
- Suggestions for fellowships
- List of consultants
- Authors / Compilers



En français

Cahiers du GEDISST

Groupe d'études sur la division sociale et sexuelle du travail

▲ n° 23 – 1998.

Pr carisation et citoyennet, coordonné par Béatrice Appay, Jacqueline Heinen et Christian Léomant.

SOMMAIRE

- Introduction, Béatrice Appay, Jacqueline Heinen, Christian Léomant.
- Citoyenneté, programmes sociaux et organisations de femmes dans le Cône Sud, Bérangère Marques-Pereira.
- Genre, ethnicité, race et migrations : ou les défis de la citoyenneté en Europe, Fiona Williams.
- Des jeunes femmes face aux discriminations sociales, Nicole Sotteau-Léomant, Christian Léomant.
- Femmes immigrées : de l'implication associative à la dynamique de travail, Blandine Veith.
- Femmes au chômage : entre révolte et résistance, Béatrice Appay.

- Hommes et femmes cadres : de la précarisation du travail aux arrangements structurels de la solidarité familiale, Alain Pichon, Michel Bitard, Élisabeth Faure.
- Droit et principe d'égalité, Ute Gerhard.

Grain de sel

▲ n° 49 – Mars 1999.

SOMMAIRE

- Éditorial, Denise Fuchs, présidente.
- Interview Évelyne Gebhardt, députée européenne.
- La parité : intervention au Sénat, Monique Cerisier-Ben Guiga.
- À l'Assemblée nationale, intervention de Odette Casanova.
- Brèves d'Europe

Contact : Grain de sel. Rencontres – 62, bd Garibaldi
75015 Paris – Tél. 01 47 83 57 15 / Fax 01 42 19 03 74.

Hommes proféministes

Réseau européen

▲ n° 4 – Mars 1999.

SOMMAIRE

- Édito : Pour un large mouvement antisexiste.
- Des hommes ensemble contre le sexisme (Rencontre).
- Contraception masculine, paternité (Ardecom).
- La caravane des tantes.
- L'homme politique, loup pour la femme.
- Contacts.

Contact : Réseau européen d'hommes proféministes – c/o
Les Traboules – 12, rue Agathoise 31000 Toulouse
Tél. 05 61 63 88 48 / Fax 05 61 63 88 51
E-mail : dwl@univ-tlse2.fr

IRIS

Cultural studies, gender studies et études filmiques

▲ n° 26 – Mars 1999.

CONTENTS

- Éditorial, Geneviève Sellier.
- Cultural studies, gender studies et études filmiques. Introduction, Geneviève Sellier.
- Hollywood cinema and feminist film theory : a strange but persistent relationship, Laura Mulvey.
- De la Révolution aux Trente Glorieuses ou comment raconter l'Histoire de la France au masculin, Martin O'Shaughnessy.
- Jacqueline Audry, adaptatrice de Colette : le désir féminin au premier plan, Jennifer Flock.
- Faux-semblants : masochisme masculin et politique des auteurs, Sylvestre Meininger.
- Représentation de la masculinité dans L'Éternel retour, Carrie Tarr.
- « La séductrice française n° 1 » : le cas de « Martine chérie », Alastair Phillips.
- La Nouvelle Vague et le cinéma populaire : Brigitte Bardot dans Vie privée et Le mépris, Geneviève Sellier et Ginette Vincendeau.
- Film audience research : making a virtue out of a necessity, Martin Barker.
- Des filles désespérées, Charlotte Brunsdon.
- Le « film maudit » d'Agnieszka Holland, Rimbaud Verlaine et sa réception, Edward Baron Turk.
- The « Prime » of DCI Tennison : investigating notions of feminism, sexuality, gender and genre in relation to Lynda La Plante's Prime Suspect, Ros Jennings.
- Cinéphilie et masculinité I, Noël Burch.

- Cinéphilie et masculinité II, Geneviève Sellier.
- Bibliographie sélective, Geneviève Sellier.
- Comptes rendus d'ouvrages et de colloques.

Monde des femmes

▲ n° 11 – 1998.

La toile de la solidarité

SOMMAIRE

- L'information, la ressource non exploitée.
- Examiner les mythes d'un média démocratique.
- La communication électronique.
- L'activisme en ligne.
- Créer des ponts féministes dans la nation arc-en-ciel.
- Discrimination positive en Ouganda.
- Poème.
- Reprendre le Parlement.
- MGF en Égypte.
- Le trafic de femmes au Nigéria.
- Données sur le trafic de femmes.
- Réseau féministe international.
- Bibliographie.

Contact : Isis-WICCE – p.o. Box 4934 Kampala, Ouganda.
Tél. (256 41) 543953 / Fax (256 41) 543954
E-mail : isis@starcom.co.ug

Nouvelles questions féministes

Revue internationale francophone

▲ Volume 19 – nos 2-3-4 – 1998.

• **Ils changent, disent-ils** (rédactrice Christine Delphy).

Ce numéro triple a été réalisé conjointement avec la revue québécoise *Recherches féministes* (dont c'est le volume n° 11, n° 2, 1998). Il a pour thème la place des hommes dans l'évolution des rapports sociaux entre les sexes. À quel niveau s'observent des changements ou des résistances, celui des représentations et/ou celui des pratiques ?

Auteur-e-s français-es et québécois-es répondent à partir de terrains d'enquête divers. Pierrette Bouchard et Jean-Claude Saint-Amant observent les rapports qu'entretiennent des garçons et des filles de 15 ans à la réussite scolaire et aux stéréotypes de sexe. Margrit Eichler analyse les perceptions qu'ont les femmes enseignantes en études féministes de leurs homologues masculins. Daniel Welzer-Lang, à partir de l'exemple d'un terrain d'enquête difficile et violent pour les femmes, examine les conditions de possibilité et de succès d'équipes mixtes travaillant sur les rapports sociaux de sexe. Micheline Dumont et Stéphanie Lanthier montrent l'ambiguïté du traitement du féminisme par les médias sur l'exemple d'un magazine québécois à grand tirage au cours de trente années de parution.

Martin Dufresne nous informe des pratiques des groupes masculinistes et des mouvements de défense des pères divorcés, et il rappelle, si on l'avait oublié, que pour les dominants, l'enjeu des rapports de sexe c'est de conserver le pouvoir sur les femmes. Jocelyn Lindsay et Michèle Clément étudient les différences, selon le genre, des représentations de la violence psychologique masculine dans les familles. Enfin, Xavier Dunezat décrit le fonctionnement des rapports sociaux de sexe et de la division sexuelle du travail au sein d'un mouvement social, celui des chômeuses et chômeurs en France au début de l'année 1998.

Dans leur article de présentation, Anne-Marie Devreux et Huguette Dagenais mènent une réflexion sur la place des chercheurs proféministes ou antisexistes dans les études

féministes, notamment en reconstituant l'évolution des thèmes abordés depuis vingt ans à propos des hommes. Les féministes ont-elles des alliés ? Ce numéro constitue aussi une réponse à cette question.

▲ Volume 20 – n° 1 – 1999.

Sexisme et linguistique (rédactrice Christine Delphy).

Ce numéro, qui comporte d'abord un hommage à Christiane Rochefort disparue en avril 1998, est consacré au sexisme dans la langue. Comment réformer la langue pour faire disparaître le sexisme ? Faut-il, et comment, créer de nouvelles formes au féminin ? Questions d'actualité depuis la mise en place de la commission de terminologie sur la féminisation des noms de métiers, titres et fonctions (Journal officiel du 29 février 1984) et les polémiques diverses de l'hiver 1997-1998 entre l'Académie française et le gouvernement.

C'est, selon Anne-Marie Houdebine-Gravaud, un droit des femmes (qu'on leur récuse), que celui de se faire désigner comme le permet la langue. Au lieu de masquer les femmes sous le masculin, la féminisation des noms de métiers les fait apparaître comme être sociaux à part entière. Dans son article « Femmes/langue/féminisation. Une expérience de politique linguistique en France », Anne-Marie Houdebine-Gravaud présente les travaux de la commission de féminisation des titres et fonctions, son accueil et ses propositions parues au Journal officiel du 16 mars 1986. En même temps, elle montre que conservatisme linguistique et social, ainsi que sexisme, se confortent mutuellement.

Claire Michard, dans son article « Humain/Femelle. Deux poids deux mesures dans la catégorisation de sexe en français », se demande s'il ne serait pas plus important d'abord d'humaniser plutôt que de féminiser. À la supposée symétrie masculin/féminin, elle substitue le schéma dissymétrique humain mâle/

femelle de l'humain. Elle conclut sur le danger de ne pas reconnaître le sens dominant du genre en français (humain/femelle), sens qui n'a rien d'archaïque mais est celui des rapports sociaux de sexe actuels.

Les procédés discursifs d'un exemple concret du sexisme au quotidien dans la publicité sont mis en évidence dans l'article d'Irène Fenoglio : « Le choix d'une femme. Analyse d'un discours publicitaire ».

Enfin, on trouvera le programme des séances plénières et des ateliers du colloque international organisé par Christine Delphy et Sylvie Chaperon, les Nouvelles questions féministes, le Festival de films de femmes de Créteil et les éditions Syllepse, tenu au ministère de la Recherche et à la Sorbonne autour de l'œuvre de Simone de Beauvoir, pour le cinquantenaire du Deuxième sexe.

Pour toute correspondance ou commande, écrire à : NQF c/o Christine Delphy – IRESCO – 59-61, rue Pouchet 75849 Paris cedex 17.

ProChoix

Journal d'investigation et de réflexion consacré uniquement au droit de choisir

▲ N° 8 – **Spécial : Les féministes et la vigilance**, 24 p. – 30 F

Créé à l'initiative de journalistes et de chercheurs engagés, ProChoix a pour but de faire connaître le véritable visage anti-choix de l'idéologie « pro-vie » et d'encourager une réflexion pro-choix en France. Mi-magazine mi-revue, ses éditos, ses enquêtes et ses articles de recherche vous apporteront un éclairage inédit sur les partisans de l'ordre naturel et divin. Qu'ils soient opposants à l'avortement, à l'homosexualité, à l'euthanasie ou à l'ouverture des frontières, ProChoix vous informe de leurs actions, dissèque leur idéologie et traque leurs mutations. Vous connaîtrez tout et avant tout le monde !

SOMMAIRE DES PRÉCÉDENTS NUMÉROS

- ▲ N° 1 – **Pro-choix** contre **pro-vie**, 12 p. – 20 F
- ▲ N° 2 – **Spécial Médecins** **pro-vie**, 12 p. – 20 F
- ▲ N° 3 – **Spécial Révisionnisme** **pro-vie**, 12 p. – 20 F
- ▲ N° 4 – **Spécial Régionales**, 12 p. – 20 F
- ▲ N° 5 – **Les sponsors de l'extrême-droite**, 24 p. – 30 F
- ▲ N° 6 – **Spécial États-Unis**, 24 p. – 30 F
- ▲ N° 7 – **Spécial PaCS**, 24 p. – 30 F

Contact : ProChoix – 14, rue Saulnier 75009 Paris.
 Tél. 01 44 83 01 28 / Fax 01 42 46 38 56
 E-mail : prochoix@yahoo.com

La revue du MAGE

- ▲ N° 1 – 1999 – L'Harmattan.

TRAVAIL, GENRE ET SOCIÉTÉS :**Travail et pauvreté : La part des femmes**

SOMMAIRE

- **Dossier** : Travail et pauvreté : La part des femmes, avec les contributions de Tania Angeloff, Pierre Concialdi et Sophie Ponthieux, Marisa Jepsen, Danièle Meulders et Isabelle Terraz, Elisabetta Ruspini et Chiara Saraceno, Agnès Thiercé.
- **Parcours** : Entretien avec Madeleine Guilbert par Margaret Maruani et Chantal Rogerat.
- **Mutations** : Articles de Françoise Battagliola, Cynthia Cockburn, Geneviève Fraisse, Martine Lurol.
- **Controverses** : Autour du livre de Pierre Bourdieu, La domination masculine, Marie Duru-Bellat, Beate Kraus, Michelle Perrot, Yves Sintomer et réponse de Pierre Bourdieu.
- **Critiques** : Comptes rendus de lecture.
- **Bibliographies internationales** : Chine et Hong-Kong.

Sophia

Réseau de coordination des études femmes

▲ Bulletins 1999.

Ce bulletin informe sur les publications, les recherches en cours, les nouveautés multimédia, les colloques, etc. En outre, chaque numéro propose un dossier thématique comprenant une critique approfondie de livres, une bibliographie sélective ou critique sur le thème choisi, la liste des productions scientifiques récentes ainsi que l'information disponible sur Internet en cette matière.

Cotisation/bulletins 1999 : 800 F.

Contact : Sophia – Middaglijnstraat 10 rue du Méridien
Brussel 1210 Bruxelles. Tél. 02/229.38.69 / Fax 02/229.38.59
E-mail : sophia@skynet.be

*En anglais*WISE Women's News

▲ Vol. 9 – N° 1 – 1999.

CONTENTS

- Nouvelles du secrétariat.
- Focus on Hungary.
- Focus on Latvia.
- Division on Racism and Discrimination Newsclips.
- Division on Cultural Practice and Communication Update.
- AOIFE Update.
- Women's Studies on Line.
- Call for Papers JWS.

- WISE Women in Print.
- Bulletin Board.

Feminist Theory

Feminist Theory is central to women's studies and is at the cutting edge of scholarship across a wide range of disciplines. Feminist Theory is being launched in April 2000 and will provide a forum for critical analysis and constructive debate within feminist theory.

The journal will be genuinely interdisciplinary and will reflect the diversity of feminism, incorporating perspectives from across the humanities and social sciences and the full range of feminist political and theoretical stances.

Feminist Theory will promote :

- Debate among theorists from diverse perspectives.
- Critical engagements with shifting disciplinary hierarchies within feminist theory.
- Challenges to existing theoretical orthodoxies and conventional definitions of theory.
- Empirically grounded theorizing as well as more conceptual work.
- Writing which is politically engaged and which explores links between theory and practice.
- The crossing of theoretical and disciplinary boundaries.



Manifeste des Chiennes de garde

Les femmes politiques sont-elles des hommes publics comme les autres ? Nous vivons en démocratie. Le débat est libre, mais tous les arguments ne sont pas légitimes. Toute femme qui s'expose, qui s'affirme, qui s'affiche, court le risque d'être traitée de « pute » ; si elle réussit, elle est suspectée d'avoir « couché ». Toute femme visible est jugée sur son apparence et étiquetée : « mère », « bonne copine », « bonne à tout faire », « lesbienne », « putain », etc.

Ça suffit ! Nous, Chiennes de garde, nous montrons les crocs. Adresser une injure sexiste à une femme politique, c'est insulter toutes les femmes. Nous nous engageons à manifester notre soutien à toute femme publique attaquée en tant que femme. Nous affirmons la liberté d'action et de choix de toutes les femmes.

Le 8 mars 1999, Journée internationale des femmes, certain-e-s d'entre nous ont soutenu Dominique Voynet, ministre Verte insultée comme femme. Ce n'était qu'un début... À bon entendeur, salut ! Ensemble, élevons le débat !

Pour vous joindre à nous : fax 01 42 74 25 39 ou lettre à Florence Montreynaud – 12, rue Elzévir 75003 Paris. Précisez

vosre profession. Si vous désirez être alerté-e en cas d'urgence, indiquez vos numéros de tél., fax et adresse électronique. Faites circuler autour de vous ce texte pour recueillir de nouvelles adhésions. Celles d'hommes sont les bienvenues.

Mode d'action du réseau : En cas d'injures sexistes publiques, quand une femme attaquée ainsi fait appel à l'un-e de nous ou quand nous apprenons par les médias qu'elle l'a été, nous déclenchons l'intervention, sous la forme d'un communiqué de soutien des Chiennes de garde envoyé à l'AFP et aux principaux médias. Nous employons aussi d'autres moyens de diffusion et nous imaginons des manifestations bien visibles. Pour qu'il soit facile de mettre en œuvre rapidement la procédure d'alerte, la décision de la déclencher sera prise par plusieurs signataires figurant sur une liste d'une dizaine plus spécialement motivé-e-s.

Halte à la violence sexiste !

En France, toutes les femmes politiques d'aujourd'hui ont reçu des injures sexistes, inscrites sur leurs affiches, hurlées dans des lieux publics ou au téléphone : « connasse », « salope », « putain ». Dans un pays si fier de sa tradition de galanterie, qu'on peut aussi analyser comme une face aimable du sexisme, toute femme qui prend des initiatives court le risque d'être traitée ainsi (prostituée signifie à l'origine exposée). Simone Veil a été insultée quand elle a défendu en 1974 la loi sur l'avortement, clé de la liberté des femmes ; ensuite, d'autres femmes publiques, comme Yvette Roudy en 1983 quand elle a voulu faire adopter une loi anti-sexiste, Édith Cresson, Première ministre, ou Nicole Notat, dirigeante de la CFDT, ont subi des attaques sexistes, c'est-à-dire dont la violence les visait en tant que femmes. Récemment, des machos ont ricané du « concert des vagins » pendant que la députée Roselyne Bachelot s'apprêtait à parler, et d'autres ont hurlé à la ministre Dominique Voynet d'enlever son slip. Sans considération pour leurs

compétences, les femmes politiques — les autres aussi — sont trop souvent jugées sur leur seul aspect physique (« canon » ou « tas ») et assimilées à une fonction liée à la sexualité : la « mère », la « bonne copine », la « lesbienne », la « pute », etc.

Jusqu'à 1974, il semble que les très rares femmes politiques n'aient pas été traitées avec une telle violence. Après la guerre, elles étaient presque toutes issues de la Résistance, ce qui a pu les protéger. Le nouveau féminisme des années soixante-dix, qui proclamait « Notre corps nous appartient » et « Le privé est politique », a réactivé le courant antiféministe, toujours virulent en France. Aujourd'hui comme hier, ici comme ailleurs (en Algérie, en Afghanistan, etc.), ceux qui ne parviennent pas à admettre la légitimité des femmes à participer aux décisions à égalité avec les hommes utilisent la violence comme une arme destinée à rendre toutes les femmes invisibles et silencieuses.

Dans les autres pays occidentaux, les femmes politiques ne sont pas agressées avec autant de machisme. À quoi tient cette exception française ? Serait-elle en relation avec l'exclusion des femmes par la République ? C'est seulement le 21 avril 1944 que les Françaises ont obtenu le droit de vote, 96 ans après le suffrage dit « universel ». À la différence des pays voisins, leur place dans les assemblées élues est dérisoire, comme l'a souligné le débat sur la parité.

L'affaire Caillaux ou le suicide de Roger Salengro témoignent du degré de violence atteint autrefois par des insultes échangées entre hommes politiques, ainsi que par des procédés de journaux employant tous les moyens pour abattre l'adversaire. Après la guerre, des textes sur la diffamation ont imposé des limites au débat démocratique. Et les femmes ? De 1981 à 1986, la ministre Yvette Roudy a beaucoup œuvré pour elles, mais elle a échoué à faire adopter une loi anti-sexiste, conçue sur le modèle de la loi anti-raciste de 1972. Aujourd'hui, c'est à nous, femmes et hommes agissant pour la liberté, l'égalité, la fraternité et la tolérance, de faire entendre notre voix. Nous

demandons le vote d'une loi contre le sexisme. Nous demandons un ample travail de réflexion, d'éducation et de prévention. Nous voulons vivre dans une société où nous pourrions agir librement, dans le respect de l'autre et en bénéficiant nous-mêmes de respect.

La sagesse serait sans doute d'« être économe de son mépris, en raison du si grand nombre de nécessiteux », mais est-il raisonnable d'espérer que les mentalités évolueront d'elles-mêmes, grâce à l'effet bénéfique du processus de civilisation ? Et si nous activions ce processus...

Adresser une injure sexiste à une femme politique, c'est insulter toutes les femmes. Il est temps de dire non et de montrer les crocs. Ensemble ! L'union fait la force.

Florence Montreynaud, 8 mars 1999



**Bulletins
de
commande**

Publications de l'ANEF

Brochures disponibles au secrétariat de l'ANEF – 34, rue du Professeur-Martin
31500 TOULOUSE.

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Cocher les brochures commandées.

- Pouvoir, parité, représentation politique
- Femmes et mouvements de femmes face
à la situation algérienne : analyses et solidarités.
Actes de la Journée de l'ANEF 1995
- Etudes féministes, militantisme et mouvement
des femmes.
Actes de la Journée de l'ANEF 1996
- Les féministes face à l'antisémitisme et au nazisme.
Actes de la Journée de l'ANEF 1997

**PRIX
frais d'envoi inclus**

40 FF

40 FF

40 FF

40 FF

Total de la commande : FF

Prière de joindre le règlement à la commande.



Statuts

Association Nationale des Etudes Féministes

ARTICLE 1 - Il est fondé entre les adhérentes aux présents statuts une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 18 août 1901, ayant pour titre : « Association nationale des études féministes » (ANEF). Son siège social est fixé à Paris : 9 bis, rue de Valence 75005. Il pourra être transféré sur simple décision du bureau.

ARTICLE 2 - L'association se propose d'être un lieu de réflexion, d'échanges et de confrontations. Elle se donne comme but principal la promotion des études et recherches féministes, sur les femmes et sur les rapports de sexe et de genre, notamment par :

- l'enseignement, la formation, la création et la recherche, dans et hors institution ;
- la diffusion et la valorisation de ces recherches et de ces problématiques au moyen de publications, colloques, séminaires, rencontres, annuaires... etc. ;
- la création d'enseignements féministes à tous les niveaux d'enseignements ;
- la création de postes, d'équipes et de programmes de recherche dans les organismes publics, parapublics et privés d'enseignement, de formation et de recherches.

Ces buts seront réalisés par toutes actions nécessaires, y compris l'action concertée auprès des pouvoirs publics, régionaux, nationaux et internationaux.

L'association se donne également pour buts :

- la défense des intérêts professionnels et moraux de ses membres et la lutte contre les discriminations sexistes ;
- le maintien et le développement de relations d'échanges, de respect mutuel et de solidarité entre ses membres ;
- le développement de liaisons avec les associations et les groupes nationaux ou étrangers, la participation aux réseaux européens et internationaux d'études féministes.

ARTICLE 3 - Peuvent devenir membres de l'association les femmes, sans distinction de nationalité, qui sont en accord avec les buts de l'association, et s'engagent à travailler à leur réalisation. Les demandes d'adhésion sont adressées au conseil d'administration.

L'association admet également, à titre d'associés, des groupes des institutions, et les individus qui soutiennent ses objectifs. La qualité de membre se perd par démission, non-paiement de la cotisation ou tout autre motif prévu au règlement intérieur.

ARTICLE 4 - Les ressources de l'association comprennent : le montant des cotisations, les dons, legs et subventions accordées pour le fonctionnement et la réalisation des buts de l'association dans les limites fixées par la loi.

ARTICLE 5 - L'assemblée générale comprend tous les membres de l'association. Elle se réunit au moins une fois par an sur convocation du conseil d'administration. L'ordre du jour est indiqué sur les convocation. La présidence est assurée par un membre du conseil d'administration.

Les assemblées générales extraordinaires sont convoquées par le conseil d'administration, soit à son initiative, soit à la demande transmise au conseil d'administration du cinquième des membres.

ARTICLE 6 - L'assemblée générale est l'instance souveraine. Elle définit les orientations. Le conseil d'administration est élu pour 2 ans par l'assemblée générale des membres à jour de leur cotisation et dans un souci de représentativité des régions conformément au règlement intérieur. Il désigne en son sein chaque année un bureau formé au moins d'une présidente, une secrétaire, une trésorière, et suscite la mise en place de commissions responsables devant lui. Toutes les décisions du conseil sont prises de façon collégiale.

ARTICLE 7 - Un règlement intérieur est établi par le conseil d'administration qui le fait approuver par l'assemblée générale. Il est destiné à préciser les statuts et à fixer les divers points non prévus par ceux-ci notamment ceux qui ont trait à l'administration interne de l'association.

ARTICLE 8 - La révision des présents statuts ne pourra avoir lieu qu'à la suite d'une proposition présentée à l'assemblée générale, soit par le conseil d'administration, soit par un cinquième des membres inscrits. Le vote ne pourra avoir lieu qu'à une prochaine assemblée générale qui sera convoquée sur cet ordre du jour. La décision est prise à la majorité des membres inscrits.

ARTICLE 9 - La dissolution de l'association est prononcée par les deux tiers au moins des membres présents à l'assemblée générale convoquée sur cet ordre du jour et représentant la majorité absolue des membres inscrits. Une ou plusieurs liquidatrices sont nommées par cet assemblée et l'actif, s'il y a lieu, est dévolu conformément à l'article 9 de la loi du 1^{er} juillet 1901 et au décret du 16 août 1901.



Association **N**ationale des **E**tudes **F**éministes

BULLETIN D'ADHÉSION 1999

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Pays :

J'ai pris connaissance des statuts de l'ANEF.

Signature :

Membre adhérent-e : 200 F (revenus mensuels inférieurs à 9 000 F)
 300 F (revenus mensuels supérieurs à 9 000 F)
 100 F (pour les étudiant-e-s – sur justificatif)
Membre associé-e : 300 F
Service du bulletin seul : 300 F (institutions)

L'adhésion est annuelle (année civile janvier-décembre) et inclut l'abonnement au Bulletin.

Règlement et bulletin d'adhésion ou d'abonnement à renvoyer à l'ordre de :
ANEF – 34, rue du Professeur- Martin 31500 TOULOUSE